

République du Bénin

Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des
Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique



LES ENTREPRISES EDUCATIVES AU BENIN

Rapport thématique



Juin 2010

PREFACE

Le Gouvernement de la République du Bénin soucieux des défis du développement économique et du rôle capital des entreprises dans la création de la richesse, a décidé de connaître et d'apprécier l'importance et la qualité des unités économiques en organisant sur toute l'étendue du territoire national, un Recensement Général des Entreprises. Cette importante opération est la deuxième du genre depuis notre indépendance nationale.

Les principaux objectifs assignés au deuxième Recensement Général des Entreprises sont de plusieurs ordres. Il s'agit essentiellement de connaître:

- l'effectif total des unités économiques qui créent la richesse nationale,
- le nombre d'unités économiques installées sur le territoire national ;
- la répartition spatiale des entreprises ;
- l'appréciation des potentialités de création de richesse des entreprises dans les différentes localités de notre pays ;
- les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- l'identification des caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- le niveau de l'emploi créé par les entreprises au Bénin ;
- l'appréciation du niveau de la production des unités économiques et ;
- la mesure des investissements réalisés par les entreprises.

Le RGE2 vise également à collecter les données de base nécessaires à l'appréciation des conditions d'exercice des entreprises.

L'exécution technique du Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été confiée à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), appuyé au plan national par un Comité de Pilotage de 12 membres représentant des départements ministériels, des opérateurs économiques, des Associations d'artisans et partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de l'exploitation des résultats et conformément aux objectifs fixés, l'analyse des données du recensement a ciblé des thèmes précis tels que sont :

- les entreprises agricoles,
- les entreprises industrielles,
- les entreprises de bâtiments et travaux publics,
- les entreprises artisanales,
- les entreprises de transport,
- les entreprises de techniques de l'information et de la communication,
- les réceptifs hôteliers,
- les entreprises de commerce,
- les entreprises de services,
- les entreprises du secteur de la santé et,
- les entreprises du secteur de l'éducation.

Les résultats de ces différentes analyses permettent aujourd'hui de disposer des données assez détaillées sur le secteur des entreprises et sur leurs forces et faiblesses. Ils permettent également de faire l'état des lieux du secteur privé et leurs potentialités pour la création de la richesse en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté au Bénin

Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument de politiques en faveur des opérateurs économiques et pour le développement économique et social de notre pays.

Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations Professionnelles ; Associations de développement ; les autorités locales ; les Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer les analyses et leurs décisions.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires Techniques et Financiers, notamment le Millennium Challenge Account Bénin (MCA-Bénin), les Pays-Bas et la Coopération Suisse.

C'est pourquoi je voudrais, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, adresser mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressé aux travaux de terrain ;
- aux membres du Comité National Pilotage du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération ;
- à tous les chefs d'entreprises, groupements professionnels et corps de métiers, pour leur adhésion franche et massive à cette importante opération ;
- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain ou dans les bureaux, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans réserve pour le succès de ce deuxième Recensement Général des Entreprises.

Le Ministre d'Etat,

AVANT PROPOS

Le Recensement Général des entreprises est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques générales des entreprises. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des programmes de promotion du secteur productif, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

La dernière opération du genre a été organisée en 1981 et a ciblé essentiellement les centres urbains. Le deuxième Recensement des entreprises était devenu impérieux dès lors que la base des données disponibles sur les entreprises est devenue obsolète.

Quatre grandes phases ont caractérisé cette opération d'une importance capitale pour l'économie béninoise. La première est celle des travaux préparatoires (la conception des documents techniques, la collecte préliminaire, la sensibilisation des acteurs, le recensement pilote et l'enquête post censitaire pilote), la deuxième phase est celle du dénombrement général, la troisième a été consacrée au traitement des données recueillies sur le terrain et la quatrième phase est celle de l'analyse et de la publication des résultats.

Ces différentes phases du recensement se sont déroulées grâce non seulement à la disponibilité des cadres de la Direction des Statistiques et Etudes Economiques et de la Direction du Traitement Informatique et de la Publication mais aussi au dynamisme, à la disponibilité et au sens de responsabilité de tous les cadres et agents de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Les agents occasionnels recrutés et formés pour la circonstance ont apporté une contribution remarquable à l'exécution du recensement par leur dévouement et leur abnégation auxquels il faut rendre hommage.

Les résultats du recensement sont disponibles et constituent un atout incontournable pour l'actualisation des informations relatives aux entreprises. Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument pour l'élaboration des politiques en matière de promotion du secteur privé. Cet instrument est également à la disposition du grand public et des différents acteurs de l'activité socio-économique : opérateurs économiques, Organisations non Gouvernementales, Associations de Développement, Organismes bilatéraux et multilatéraux d'assistance et de coopération, qui pourront s'en servir pour éclairer leurs analyses et leurs décisions.

Le recensement a ciblé onze (11) branches d'activités à savoir : Commerce, Agriculture, Réceptifs hôteliers, BTP, Industrie, Santé, Secteur Educatif, Transport, TIC, Artisanat et Autres Services. Dans le secteur éducatif seuls les établissements d'enseignement privé ont été recensés. De même, les unités de production à caractère didactique comme les centres de formation et les auto-écoles ont été pris en compte dans cette catégorie.

L'analyse des résultats de cette importante investigation a porté sur douze (12) rapports dont onze (11) thématiques et un rapport de synthèse. A ceci s'ajoute un volume de tableaux portant sur les caractéristiques générales des entreprises béninoises. Le présent tome s'inscrit au nombre des rapports thématiques et porte sur les entreprises éducatives. Il est axé autour de trois aspects : (1) Les caractéristiques générales des entreprises artisanales, (2) les facteurs de production et leurs contraintes puis (3) les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises agricoles.

Les caractéristiques générales des entreprises agricoles prennent en compte la forme juridique, le type d'établissement éducatif, le mode de tenue de comptabilité, la formalisation de l'activité et le capital. Ces éléments sont analysés en vue de dégager une typologie des unités de production agricoles au Bénin.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Dépense publique courante d'éducation par jeune béninois de 6-15 ans (en milliers de francs).....	7
Tableau 2 : Répartition des établissements éducatifs par département en 2008 et par milieu d'implantation	8
Tableau 3 : Répartition des entreprises par milieu d'implantation en 2008.....	9
Tableau 4 : Répartition des entreprises éducatives par activité principale en 2008.....	9
Tableau 5 : Répartition des entreprises par type d'unités économiques en 2008.....	10
Tableau 6 : Type unité de production des entreprises en 2008	10
Tableau 7 : Répartition des apprenants et des salles de cours par ordre d'enseignement et par année scolaire du secteur privé sur la période 2005-2008.....	11
Tableau 8 : Répartition du nombre d'apprenants par milieu.....	12
Tableau 9 : Année de création des établissements d'enseignement.....	13
Tableau 10 : Répartition des établissements éducatifs selon l'année de démarrage des activités.....	13
Tableau 11 : Répartition des établissements éducatifs selon le délai d'attente avant le démarrage des activités	14
Tableau 12 : Répartition des établissements éducatifs selon le type d'implantation.....	14
Tableau 13 : Répartition des entreprises selon leur forme juridique.....	15
Tableau 14: Répartition des entreprises éducatives étrangères selon leur existence au Bénin	15
Tableau 15 : Proportion d'entreprises disposant d'un numéro INSAE/ IFU	16
Tableau 16 : Répartition des entreprises suivant le mode de comptabilité	17
Tableau 17: Répartition des entreprises selon les caractéristiques des locaux	18
Tableau 18: Caractéristiques des locaux selon l'informalité, le milieu d'installation, l'activité principale de l'entreprise.....	19
Tableau 19 : Répartition des unités selon le sexe du chef d'entreprise en 2008.....	19
Tableau 20: Répartition des chefs d'entreprises selon l'âge en 2008	20
Tableau 21 : Répartition des unités selon le niveau d'instruction du chef d'entreprise.....	21
Tableau 22: Répartition des entreprises éducatives selon l'activité principale et le niveau d'instruction du chef d'entreprise	21
Tableau 23 : Répartition des entreprises selon le nombre de jours par semaine consacrés aux activités.....	28
Tableau 24 : Répartition des entreprises selon la durée journalière de travail en 2008.....	29
Tableau 25 : Répartition des entreprises selon la masse salariale en 2007-2008.....	29
Tableau 26 : Répartition de la masse salariale moyenne des entreprises selon l'activité principale	30
Tableau 27: Répartition de la masse salariale moyenne des entreprises selon leur forme juridique en 2007 et 2008.....	31
Tableau 28: Répartition de la masse salariale totale payée par les entreprises du secteur éducatif selon l'année.....	31
Tableau 29: Répartition en % des entreprises du secteur éducatif selon la masse salariale versée en 2007 et 2008	32
Tableau 30: Répartition en % par forme juridique de l'entreprise du secteur éducatif selon la de la masse salariale versée en 2008	32
Tableau 31 : Répartition d'entreprises ayant obtenu ou non un prêt au cours des deux dernières années	34

Tableau 32: Répartition du montant des prêts contractés par les entreprises éducatives auprès des institutions de financement selon l'année 2006, 2007 et 2008	37
Tableau 33 : Répartition des entreprises selon leur capital social en 2008.....	37
Tableau 34 : Répartition du capital social des entreprises du secteur de l'éducation	38
Tableau 35 : Répartition du capital social selon l'activité principale de l'entreprise	38
Tableau 36 : Capital social moyen des entreprises selon l'activité principale en 2008	39
Tableau 37: Evolution du chiffre d'affaires moyen des entreprises éducatives tenant une comptabilité formelle selon l'activité principale entre 2007 et 2008.....	39
Tableau 38 : Evolution du chiffre d'affaire moyen des entreprises éducatives tenant une comptabilité formelle selon la forme juridique de l'entreprise entre 2007 et 2008	40
Tableau 39 : Répartition des recettes moyennes générées par les entreprises éducatives selon la forme juridique de l'entreprise en 2008	40
Tableau 40 : Répartition des opinions des chefs d'entreprises sur l'évolution de leur chiffre d'affaires entre 2006 et 2007	41
Tableau 41 : Répartition des entreprises offrant ou non des prestations hors du Bénin	41
Tableau 42 : Répartition des difficultés rencontrées par les entreprises du secteur éducatif dans le développement de leurs activités	42
Tableau 43 : Répartition des chefs d'entreprises ayant eu recours aux services portuaires en 2008	44
Tableau 44: Satisfaction des entreprises éducatives par rapport aux services portuaires	44
Tableau 45: Répartition des problèmes rencontrés par les entreprises éducatives au niveau des services portuaires	45
Tableau 46 : Répartition des chefs d'entreprises ayant eu une affaire à la justice dans l'exercice de ces activités.....	45
Tableau 47: Répartition des chefs d'entreprises ayant eu confiance au système judiciaire....	45
Tableau 48: Répartition des opinions des chefs d'entreprises sur le nombre d'impôts et taxes	46
Tableau 49: Répartition des entreprises éducatives selon le statut foncier des parcelles occupées	46
Tableau 50 : Répartition des établissements selon la sécurisation ou non des parcelles occupées	47
Tableau 51 : Répartition des chefs d'entreprises quant aux garanties offertes par la détention d'un titre foncier.....	47
Tableau 52 : Répartition des chefs d'entreprises sur leur perception de la sécurisation d'une parcelle par le titre foncier	47

Liste des graphiques

Graphique 1: Existence d'un cycle complet dans les établissements primaire et secondaire..	10
Graphique 2 : Ratio nombre d'apprenants par salles de classe dans l'enseignement privé au Bénin	11
Graphique 3: Ratio nombre d'apprenants par enseignant dans l'éducation privée au Bénin..	13
Graphique 4 : Répartition des entreprises éducatives selon leur inscription au Registre du commerce?	16
Graphique 5 : Répartition des chefs d'entreprises selon le sexe et l'âge en 2008	20
Graphique 6 : Répartition des établissements selon l'effectif total du personnel en 2006, 2007 et 2008	22
Graphique 7: Répartition des établissements selon l'effectif du personnel permanent en 2006, 2007 et 2008	23
Graphique 8 : Répartition des établissements selon l'effectif du personnel occasionnel en 2006, 2007 et 2008	24
Graphique 9 : Répartition des entreprises selon l'effectif du personnel aide familiale en 2006, 2007 et 2008	25
Graphique 10 : Répartition des établissements selon l'effectif du personnel béninois en 2006, 2007 et 2008	26
Graphique 11: Répartition des entreprises selon l'effectif du personnel de nationalité non béninoise en 2006, 2007 et 2008	28
Graphique 12 : Masse salariale moyenne par entreprise selon le niveau d'instruction du chef d'entreprise en 2007 et 2008	30
Graphique 13 : Taux salarial horaire payé par les entreprises éducatives aux employés permanents selon l'activité principale en 2008	33
Graphique 14: Taux salarial horaire payé par les entreprises du secteur éducatif selon la forme juridique des entreprises en 2007 et 2008	34
Graphique 15 : Facilités obtenues et type de financement des activités des entreprises éducatives en 2006 et 2007	35
Graphique 16 : Effectif des entreprises ayant obtenu un prêt selon le type d'institution.....	36
Graphique 17 : Proportion d'entreprises rencontrant des difficultés dans le développement de leurs activités	42
Graphique 18 : Connaissance et opinion des chefs d'entreprises sur le CAMEC	43

Sigles et Abréviations

CAMeC : Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation

DANIDA: Danish International Development Agency

EGE : Etats Généraux de l'Education

EQF: Ecole de Qualité Fondamentale

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

MENRS : Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PIB: Produit Intérieur Brut

RESEN : Rapport d'Etat du Système Educatif National

RGE : Recensement General des Entreprises

SARL: Société A Responsabilité Limitée

UNB: Université Nationale du Bénin

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNICEF: United Nations Children's Fund

Sommaire

<i>RESUME</i>	1
INTRODUCTION.....	3
1. Cadre général.....	4
1.1. présentation globale du secteur	4
1.2. Organisation et caractéristiques économiques	5
Organisation du système éducatif béninois	5
Caractéristiques économiques	6
2. Caractéristiques des unités économiques	7
2.1. Aperçu général	7
2.2. La structure sectorielle	8
2.3. Caractéristiques des différents ordres de l'enseignement privé au Bénin	10
2.4. La permanence des établissements sur le marché éducatif	13
2.5. Le statut juridique des unités économiques	15
2.6. Le degré d'informalité	16
2.7. Caractéristiques des locaux.....	17
3. Caractéristiques des chefs d'entreprises.....	19
3.1. Le sexe des chefs d'entreprises.....	19
3.2. L'âge des entrepreneurs	20
3.3. Le niveau d'instruction des chefs d'entreprises	21
4. Exploitation	22
4.1. Les facteurs de production	22
<i>Main d'œuvre employé, jours et heures ouvrés et masse salariale</i>	22
Personnel employé dans les établissements en 2006 et 2007 et 2008.....	22
Personnels employé dans les établissements en 2006 et 2007 et 2008 selon le type d'emploi	23
Effectifs de personnels employés par nationalité en 2006, 2007 et 2008	26
Distribution des entreprises suivant le nombre hebdomadaire de jours ouvrés	28
Distribution des entreprises suivant le nombre quotidien d'heures travaillées.....	29
Salaires versés par les entreprises béninoises en 2007 et 2008.....	29
Financement des entreprises.....	34
Facilités de financement obtenues par les entreprises béninoises en 2006 et 2007 .	34
Le capital/investissement	37
Capital social des entreprises au Bénin	37
4.2. La production	39
Chiffre d'affaires des entreprises béninoises en 2007 et 2008.....	39

La production de biens et services exportée par les entreprises béninoises en 2007 et 2008	41
5. Opinions des chefs d'entreprises.....	41
5.1. Développement des activités.....	41
5.2. Règlement des conflits.....	43
5.3. Services portuaires	44
Degré d'utilisation des services portuaires par les entreprises béninoises	44
5.4. Système judiciaire et système fiscal.....	45
5.5. Sécurité foncière	46
Situation foncière des parcelles sur lesquelles sont installées les entreprises béninoises	46
6. CONCLUSION ET SUGGESTIONS	48

RESUME (réalisé par ADJOVI Roméo, ADECHIAN Djabar et HOUKPODOTE Eudes)

Ce rapport sur les données du second Recensement Général des Entreprises traite des établissements à caractère éducatif (y compris les établissements de formation continue) du secteur privé. Sur les 154 839 unités énumérées, 1 702 sont des établissements à caractère éducatif et 1 509 parmi eux, issus de 1 259 entreprises, ont été enquêtés avec succès.

L'analyse des résultats montre que les départements du Littoral, de l'Atlantique et de l'Ouémé concentrent la majorité des entreprises de ce secteur. La plupart sont créées entre 2000 et 2008 et dispensent principalement l'enseignement préscolaire (54,7%). Dans l'ordre d'enseignement primaire, 8 unités sur 10 disposent d'un cycle complet tandis que moins de la moitié des établissements d'enseignement secondaire ont un cycle secondaire complet.

Le capital social moyen des entreprises éducatives est d'environ 19 millions de francs CFA mais 70% d'entre elles sont à moins de 5 millions. Le chiffre d'affaires moyen des entreprises éducatives tenant une comptabilité formelle a baissé d'environ 11% entre 2007 et 2008 passant ainsi de 3,9 milliards en 2007 à 3,5 milliards en 2008. Pour leur financement, elles bénéficient de facilités bancaires (6% en 2008) et de prêts (17,5% en 2008).

En constante croissance d'une année à l'autre, les effectifs d'apprenants sont largement dominés par les garçons et atteignent, par classe ou par enseignant, les niveaux les plus élevés dans les enseignements préscolaire ou primaire. L'emploi dans le secteur éducatif est occupé par des béninois, surtout des hommes. En moyenne, une masse salariale de 3,5 millions de francs CFA a été distribuée en 2008 avec une participation de 49% pour l'enseignement préscolaire et primaire. Le salaire horaire des enseignants atteint son pic dans l'enseignement supérieur (env. 2 300 F CFA par heure).

NOTE METHODOLOGIQUE

1. Le deuxième recensement national des entreprises est une opération de grande envergure qui a ciblé toutes les unités de production ayant un local fixe identifiable sur le terrain. Les opérations ont concerné les unités économiques et non les ménages. C'est dire qu'il ne s'agit pas de s'attendre à avoir par exemple un nombre d'artisans, mais plutôt un nombre d'entreprises artisanales.

2. L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On y distingue les grandes entreprises, les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Petites et Moyennes Industries (PMI) ainsi que les Micro entreprises du secteur informel.

3. L'unité statistique recensée est l'établissement. Il se définit comme une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

4. Le recensement a couvert toutes les entreprises exerçant une activité économique sur le territoire national. Cette opération concerne les unités économiques disposant ou non d'une structure de gestion organisée. L'unité enquêtée est essentiellement l'établissement appartenant à toute entreprise du secteur moderne ainsi que les unités économiques sédentaires et semi-sédentaires évoluant dans l'informel. Les unités installées dans les marchés sont également concernées par cette opération.

5. Les unités artisanales et toutes les entreprises à caractère strictement familial n'ayant pas de numéro INSAE ou d'Identifiant Fiscal Unique (IFU), ne produisant pas de documents comptables selon un plan formel, mais pouvant faire le point hebdomadaire ou mensuel de leurs recettes et de leurs charges et utilisant une main d'œuvre rémunérée ou non sont incluses dans le champ du recensement. Sont exclues du champ du recensement les unités économiques n'ayant pas un local (les unités économiques ambulantes).

6. Le recensement s'est déroulé sur le plan national et quel que soit le milieu (urbain et rural).

En milieu urbain, il a été procédé à un balayage systématique de tous les quartiers de ville ;

En milieu rural, seuls les chefs lieux d'arrondissements ont été pris en compte dans le recensement. En effet, dans ce milieu, les entreprises sont surtout concentrées dans les chefs lieux d'arrondissement. Toutefois les unités économiques d'une certaine importance situées dans les villages et dont les autorités administratives ont signalé la présence ont été recensées.

INTRODUCTION

L'accès à l'éducation a été depuis toujours une des principales motivations de tout Etat. Le lien existant entre développement, réduction de la pauvreté et éducation justifient la présence de l'axe éducation dans les OMD et dans la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin. Les Etats africains sont encore bien plus concernés par le sujet. Les niveaux peu satisfaisants des taux d'alphabétisation enregistrés expliquent le choix opéré par les gouvernants africains de faire de l'éducation un pilier du développement socio-économique. Le Bénin n'étant pas en reste, a choisi parmi ses pôles prioritaires de développement l'Education Pour Tous. Ce choix s'est exprimé par la tenue des Etats Généraux de l'Education (EGE) en 1990 qui ont précédé à un diagnostic du système éducatif en vigueur. L'Education Pour Tous passe (EPT) par l'amélioration des conditions de travail des enseignants, la construction de classes et bien d'autres politiques mises en œuvre.

Depuis 1991, le Gouvernement a entrepris un programme de réforme de tout le secteur conformément aux recommandations des EGE. L'Etat s'est depuis efforcé à améliorer l'accès et l'équité pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance. Au cours de cette période, les écoles privées se sont aussi développées dans les villes afin d'améliorer l'accès à l'éducation de la population surtout dans l'enseignement primaire et secondaire. La lettre de politique éducative adoptée par le Gouvernement en février 2005 accorde un rôle important au secteur privé dans l'offre éducative au niveau national.

Un engouement certain est né et pousse les agents économiques à investir dans ce secteur. Si les caractéristiques démographique et économique de l'enseignement public sont bien connues, il en demeure moins pour l'enseignement privé. Il est cependant important de connaître la contribution du secteur éducatif privé à l'éducation au Bénin. Le deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE 2) a permis de collecter des données sur l'enseignement privé au Bénin. Au niveau des centres urbains, il a été procédé à un recensement exhaustif des unités et dans les arrondissements ruraux seuls les chefs d'arrondissement ont été recensés. Le RGE 2 a permis de dénombrer 1 702 unités éducatives privées dont 1 509 ont été enquêtées.

Le présent rapport est organisé en cinq chapitres. Les trois premiers mettent l'accent sur la présentation du cadre général du secteur éducatif, les caractéristiques des unités éducatives et des chefs d'entreprises. Le quatrième chapitre est réservé aux facteurs de production et à la production des unités recensées et le cinquième aux opinions des chefs d'entreprises.

1. Cadre général

1.1. présentation globale du secteur

L'environnement juridique du système éducatif béninois est défini par l'ordonnance N° 75-30 du 23 juin 1975, portant Loi d'Orientation de l'Education Nationale et ses versions modifiées et le Décret N°93-111 du 13 mai 1993, qui a ensuite été successivement revue par les Décrets N°94-89 du 11 avril 1994 et N°97-271 du 9 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale.

Ce dernier décret définit la mission du MENRS qui est la conception, la mise en œuvre et le suivi de la politique générale de l'Etat en matière d'éducation, d'enseignement, de formation et de recherche conformément aux lois en vigueur en République du Bénin¹.

Le droit à l'éducation est garanti par les articles 13, 14, 40 de la Constitution du 11 décembre 1990. L'Etat s'emploie donc à protéger ce droit en créant des conditions d'accès favorables d'accès à l'éducation.

L'orientation stratégique relative au développement humain vise d'ici à l'an 2011 d'améliorer les performances du système éducatif de sorte à permettre à tout béninois de pouvoir lire, écrire, compter et calculer. Pour améliorer le système éducatif béninois, cinq axes stratégiques ont été identifiés :

- Amélioration des performances du système éducatif ;
- Amélioration de la gestion pédagogique, institutionnelle et financière du système éducatif ;
- Renforcement et diversification de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- Amélioration du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Offre de formation à vocation régionale.
-

Un aspect important de l'éducation au Bénin est la Politique Nationale de l'Education et de la Formation des Filles au Bénin. Cette politique élaborée par les Ministères en charge de l'éducation et de la formation avec l'appui de l'UNICEF et de la DANIDA a été validée en 2007. Elle vise la parité entre filles et garçons en matière d'éducation d'ici 2015.

Depuis l'adoption des six objectifs de l'Education Pour Tous à Dakar en 2000, les pays ont élaboré depuis lors des stratégies pour l'atteinte de ces objectifs. C'est dans ce contexte que le pays a élaboré le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE) sur la période 2006-2015 qui préconise des stratégies particulières devant assurer la scolarisation universelle.

Trois grandes périodes ont marqué le système éducatif au Bénin : (i) la première a duré 12 ans (1960-1972) où le système était calqué sur le modèle français ; (ii) la seconde, coïncidait presque avec la révolution de 1972 (1972-1990) où le gouvernement a adopté en 1975 une réforme qualifiée d'« école nouvelle » qui est fondée sur un modèle de développement de type socialiste. L'enjeu de cette école était de former un

¹ Cf. Rapport National sur le Développement de L'Education préparé pour le BIE, Porto-Novo, Avril 2001

Béninois patriote profondément engagé au service de son peuple. (iii) la troisième qui a cours depuis 1990 à nos jours est la conséquence des Etats Généraux de l'Education (EGE) tenus en 1990 qui ont accouché d'une nouvelle réforme : « l'école libérale ».

Au niveau public, le système éducatif béninois fait face à une forte demande. D'après le Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN), entre 1994 et 2007, le nombre des élèves a fortement augmenté à tous les niveaux d'enseignement, particulièrement à partir de 2000. C'est au niveau de l'enseignement supérieur (en moyenne +15% par an depuis 1994) et du secondaire général (+ 13% par an) que les effectifs ont augmenté le plus. Cette augmentation a permis d'améliorer les taux bruts de scolarisation enregistrés jusque-là. L'augmentation de l'effectif des enseignants ne s'améliore pas, malgré tout, le ratio « élèves par maître » demeure supérieur à la norme de l'Ecole de Qualité Fondamentale (EQF) et à celle de l'UNESCO, qui sont respectivement de 50 et 40. De même, le ratio « étudiant par enseignant » dans le supérieur est de 48, au lieu de 15 selon les normes internationales.

Afin d'améliorer le cadre public du système éducatif, certaines voies de politique novatrices sont étudiées. Il s'agit de la généralisation de la politique des sous-cycles n'autorisant le redoublement qu'une année sur deux, de l'augmentation des recrutements d'enseignants femmes, la diminution du nombre de classes à effectifs élevés et la généralisation de la mise à disposition et de l'utilisation du guide du maître.

1.2. Organisation et caractéristiques économiques

Organisation du système éducatif béninois

Le système éducatif au Bénin se présente sous trois formes :

— *Education traditionnelle* : transmission de valeurs (rites, us, et coutumes) à l'enfant dès le bas âge. Il grandit alors dans le cercle familial en suivant des modèles qui lui sont dictés par ses parents. L'école traditionnelle est caractérisée par l'oralité par laquelle se transmettent les connaissances.

— *Enseignement formel structuré* : Il est introduit par la colonisation et a connu plusieurs crises avec des réformes diverses.

— *Enseignement non structuré* : réseau d'apprentissage de métiers modernes sur le tas ainsi que les structures d'apprentissage de l'alphabétisation en langues nationales.

Au Bénin, l'enseignement formel relève de plusieurs ministères, aujourd'hui trois (3) : le Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire (MEMP), le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

Le système éducatif formel comporte cinq (5) ordres d'enseignement qui sont :

- l'Enseignement Maternel ou préscolaire ;
- l'Enseignement Primaire ;
- l'Enseignement Secondaire Général ;
- l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel ;
- l'Enseignement Supérieur.

- L'Enseignement Maternel comprend 2 années d'études et reçoit les enfants de 3 à 5 ans. Il reste peu développé au Bénin.
- L'Enseignement Primaire qui est prioritaire au Bénin, comprend 6 années d'études. Il est en pleine expansion.
- L'Enseignement Secondaire Général comprend deux cycles de formation : le premier cycle dure quatre (4) ans et le second trois (3) ans pour le second.
- L'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel comprend également deux cycles de formation : le premier cycle dure trois (3) à quatre (4) ans en fonction des filières de formation ; le second cycle porte sur trois (3) ans.
- L'Enseignement Supérieur est dispensé au Bénin par l'Université d'Abomey Calavi, l'Université de Parakou et les centres universitaires (Kétou, Porto-Novo, Lokossa) et par quelques établissements privés. A la rentrée 2001-2002, une deuxième université a été créée par l'Etat béninois à Parakou dans le Nord du pays par décret n°2001-365 du 18 septembre 2001.

De 2001 à 2006, le système éducatif béninois a été assuré par trois ministères:

- le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle,
- le Ministère des Enseignements Primaires, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales

Le Bénin a adopté en 2005, une lettre de politique éducative visant à engager le système éducatif béninois sur la voie de l'éducation pour tous d'ici à 2015, conformément aux dispositions du Millénaire pour le Développement.

A la rentrée d'octobre 2006, l'Etat béninois a rendu gratuite l'école primaire publique. Des mesures d'accompagnement ont été mises en œuvre pour rendre effective cette décision afin de favoriser l'accès à l'éducation et à l'instruction pour tous.

Caractéristiques économiques

Entre 1990 et 2006, le PIB a progressé au rythme moyen de 4,5 % par an. La situation économique, pendant cette période, a en fait connu trois phases différentes ; les taux de croissance les plus élevés ont été observés en milieu de période, entre 1995 et 2002 (plus de 5 % pour le PIB et près de 2 % pour le PIB par tête). En fin de période, les chiffres n'étaient que de 3,8% et de 0,8 % respectivement pour le PIB et le PIB par tête. Concernant les **recettes de l'Etat**, de 2004 à 2007, 10 à 15 % des revenus de l'Etat proviennent des dons étrangers, contre environ 25 % dans la première moitié des années 1990. La dépendance de l'Etat à l'égard des financements extérieurs paraît donc moins forte aujourd'hui qu'il y a 10 ou 15 ans.

Dans l'ensemble, la priorité accordée au budget de l'éducation a été affirmée dans le pays. Par jeune âgé de 6 à 15 ans, le volume des dépenses publiques courantes d'éducation est passé de 23 000 FCFA en 1997 à près de 40 000 FCFA en 2006². En proportion des recettes propres de l'Etat, les dépenses publiques courantes d'éducation représentent 21 % en 2006, contre 17 %

² RESEN, 2008

en 2000. Cette statistique est estimée à 18 % dans les pays africains à niveau de développement économique comparable à celui du Bénin.

Tableau 1 : Dépense publique courante d'éducation par jeune béninois de 6-15 ans (en milliers de francs)

Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses par jeune de 6-15 ans	24,2	25,3	25,1	23,5	24,1	22,8	24,2	25,4	28	29,1	27,3	29,3	34,8	39	38,7

Le financement public de l'Education représente environ 3,9% du PIB en 2006. Liées aux recettes propres de l'Etat, les dépenses publiques courantes d'éducation en représentent 21% en 2006³. Par contre, le manque d'information quant aux unités de formation évoluant dans le privé ou le confessionnel est criard.

Le volet éducation du Recensement Général des Entreprises deuxième édition, couvre un spectre plus large d'unités, que ce qu'on pourrait supposer de prime abord. Hormis les établissements traditionnellement reconnus comme relevant de l'Education, les établissements de formation de tous types, qualifiantes et/ ou diplômantes sont comptés. On peut y dénombrer tout aussi bien les centres de formation en anglais et en conduite automobile. Ces derniers types d'établissements sont regroupés dans le vocable « Activités de formation permanente et autres ». Ils représentent 14,6% des établissements enquêtés correspondant à 189 entreprises.

Les différents types d'établissements sont définis de la manière suivante :

Enseignement préscolaire et primaire : Garderies, maternelles et établissements primaires

Enseignement secondaire général : Etablissements secondaires de l'enseignement général

Enseignement secondaire technique et / ou professionnel : Etablissements de formation technique

Enseignement supérieur : Etablissements de formation post-bac

Activités de formation permanente et autres : Etablissements de formations permanentes, tels que les centres de formation en langue, et autres types de formations.

2. Caractéristiques des unités économiques

2.1. Aperçu général

A l'issue de la collecte des données du deuxième recensement général des entreprises, 154 839 unités de production ont été énumérées sur toute l'étendue du territoire national. On note par conséquent une croissance annuelle moyenne de 10,2% du nombre d'entreprises depuis le premier recensement de 1980 où 9 380 unités avaient été dénombrées. Toutefois, 145 078 soit 93,7% d'entre elles ont pu être effectivement interrogées. Ces dernières sont regroupées en 137 863 entreprises.

³ Le système éducatif béninois : analyse sectorielle pour une politique éducative plus équilibrée et plus efficace, Juin 2008

Des 154 839 unités énumérées, les entreprises éducatives dénombrées s'élèvent à 1 702 unités. On note néanmoins que seuls 1 509 établissements ont pu être interrogés, établissements issus de 1 259 entreprises.

Les départements du Littoral (32,3%), de l'Atlantique (16,7%) et de l'Ouémé (15,2%) concentrent la majorité des entreprises béninoises du secteur éducation. Les moins représentés sont l'Alibori et la Donga (respectivement 1,6% et 2,0%).

Tableau 2 : Répartition des établissements éducatifs par département en 2008 et par milieu d'implantation

	<i>Milieu d'implantation des établissements</i>		
	<i>Urbain (%)</i>	<i>Rural (%)</i>	<i>Total (%)</i>
Alibori	1.8	.7	1.6
Atacora	2.6	.7	2.3
Atlantique	12.3	36.1	16.7
Borgou	9.1	2.2	7.8
Collines	3.8	8.7	4.7
Couffo	.6	9.0	2.2
Donga	2.0	1.8	2.0
Littoral	39.6	.0	32.3
Mono	3.9	7.9	4.6
Oueme	13.4	23.1	15.2
Plateau	3.0	4.7	3.3
Zou	7.8	5.1	7.3
Nb. total d'établissements	1232	277	1509

Source: RGE 2, INSAE 2008

Les caractéristiques générales des unités économiques intervenant dans le domaine éducatif seront analysées selon la structure des unités, leur forme juridique, les délais de démarrage effectif des activités ainsi que leur degré de formalisation.

2.2. La structure sectorielle

Le tableau 2.2 montre que les entreprises éducatives s'installent pour plus de 75% en zone urbaine, avec la commune de Cotonou qui attire à elle seule 32.3% du total. L'intérêt de ce choix se justifie entre autres par le fait que cette commune est l'un des principaux centres névralgiques des activités économiques du Bénin et de la forte demande qui émane du grand nombre de résidents.

Tableau 3 : Répartition des entreprises par milieu d'implantation en 2008

<i>Milieu</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Cotonou	488	32,3
Autre urbain	655	43,4
Rural	366	24,3
Total	1509	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Des principales activités menées dans le secteur éducatif, l'enseignement préscolaire vient en tête avec 54,7% des 1 509 établissements interrogés. En effet, la structure pyramidale à base évasée de la population béninoise suggère que la demande devrait être très importante au niveau préscolaire et primaire. L'enseignement secondaire général (18,8%) et les activités de formation permanentes (14%) constituent les activités principales les plus prisées par les entreprises éducatives béninoises. Les établissements exerçant comme activité principale l'enseignement supérieur ne représente que 1,5% du total.

Il ne faut pas perdre de vue que ne sont présentées ici que les activités principales des différents établissements. Donc, sont passées sous silence les activités secondaires desdits établissements, pouvant posséder à la fois plusieurs cycles scolaires et / ou universitaires. Il faut aussi insister sur les activités de formation permanente et autres qui regroupent tous les autres types d'établissements de formations qualifiantes et diplômantes. Cette catégorie par exemple prend en compte les établissements de formation en conduite automobile et de formation en langues étrangères.

Tableau 4 : Répartition des entreprises éducatives par activité principale en 2008

<i>Activité principale</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Enseignement préscolaire et primaire	855	56,7
Enseignement secondaire général	293	19,4
Enseignement secondaire technique et / ou professionnel	118	7,8
Enseignement supérieur	23	1,5
Activités de formation permanente et autres	220	14,6
Total	1 509	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

En 2008, 1 259 unités économiques ont été dénombrées dans le secteur éducatif. Le tableau 2.4 présente la répartition des entreprises éducatives effectivement enquêtées selon leur type. Les résultats montrent que 91% de ces entreprises appartiennent à des privés et 9% à des confessionnels.

Tableau 5 : Répartition des entreprises par type d'unités économiques en 2008

Type d'école	Effectif	Pourcentage (%)
Privé	1 142	90,7
Confessionnel	117	9,3
Total	1 259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Le tableau 2.5 présente la répartition des unités enquêtées selon le type d'unités de production. Les entreprises du secteur de l'éducation sont principalement des établissements uniques (74,9% sur un total de 1454 entreprises ayant répondu à cette question). Le type d'entreprise le moins représenté est l'établissement principal (11,7%).

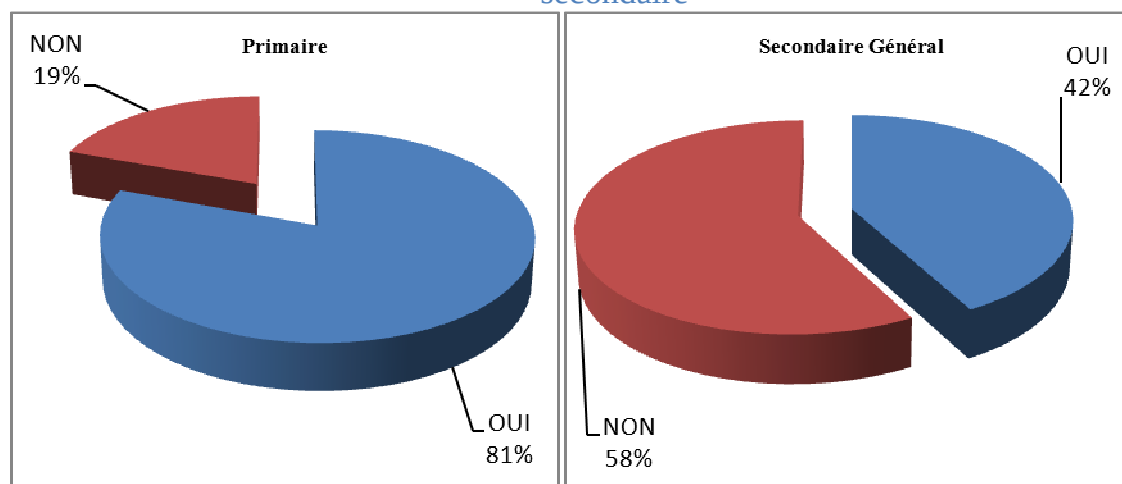
Tableau 6 : Type unité de production des entreprises en 2008

	Effectif	Pourcentage (%)
Etablissement unique	1089	74,9
Etablissement principal	170	11,7
Etablissement secondaire	195	13,4
Total	1 454	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

2.3. Caractéristiques des différents ordres de l'enseignement privé au Bénin

Graphique 1: Existence d'un cycle complet dans les établissements primaire et secondaire



Source: RGE 2, INSAE 2008

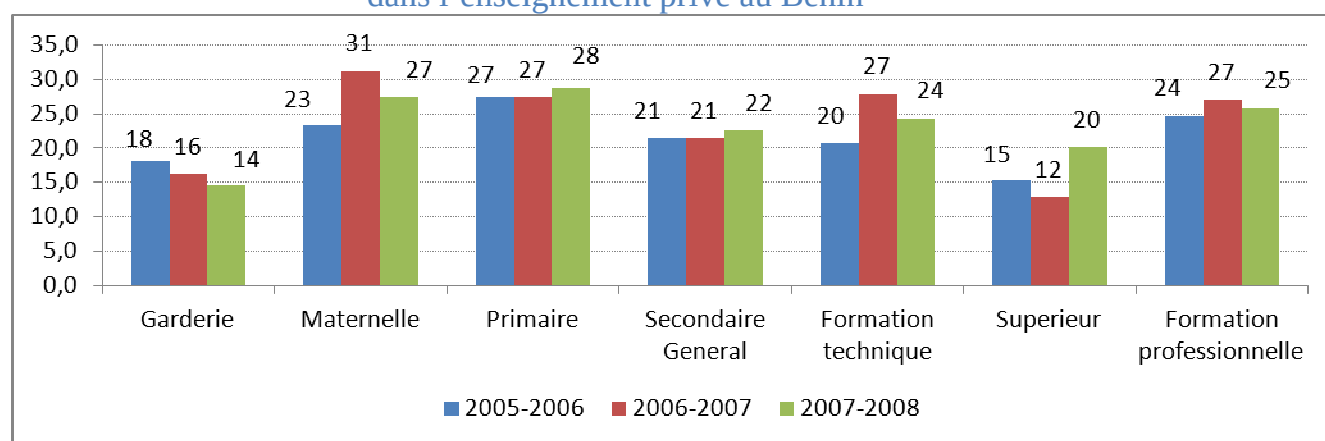
A la question de savoir si les établissements primaire et secondaire généraux ont un cycle complet, respectivement 81% et 42% d'entre eux affirment détenir toutes les classes des ordres d'enseignement dont ils relèvent.

Tableau 7 : Répartition des apprenants et des salles de cours par ordre d'enseignement et par année scolaire du secteur privé sur la période 2005-2008

		Garderie	Mater- nelle	Primaire	Secondaire Général	Formation technique	Supérieur	Formation profession- nelle
2005 - 2006	Garçons	576	6 926	55 571	24 652	6 542	1 262	5 080
	Filles	438	6 161	48 064	18 555	5 000	1 046	3 913
	Total	1 014	13 087	103 635	43 207	11 542	2 308	8 993
	Nb. salles	56	559	3 784	2 018	558	150	364
2006 - 2007	Garçons	684	10 822	62 422	29 941	10 380	1 984	6 644
	Filles	483	9 394	52 137	22 610	7 112	1 594	4 515
	Total	1 167	20 216	114 559	52 551	17 492	3 578	11 159
	Nb. salles	72	647	4 183	2 443	627	278	413
2007 - 2008	Garçons	844	11 130	65 727	34 586	10 302	2 238	6 606
	Filles	693	7 740	55 063	24 708	7 445	1 799	4 668
	Total	1 537	18 870	120 790	59 294	17 747	4 037	11 274
	Nb. salles	105	688	4 200	2 630	729	200	436

Source: RGE 2, INSAE 2008

Graphique 2 : Ratio nombre d'apprenants par salles de classe dans l'enseignement privé au Bénin



Source: RGE 2, INSAE 2008

Selon les résultats du recensement, le nombre total d'apprenants pendant la sous-période 2005-2006 est de 183 786. Cette statistique s'établit à 220 722 apprenants en 2006-2007 et 233 549 en 2007-2008. Les effectifs les plus élevés sont enregistrés dans le primaire (53,1%) et le secondaire général (24,3%). Par contre, les effectifs les plus bas s'enregistrent au niveau des garderies (0,6%) et des établissements d'enseignement supérieur (1,6%). Les résultats montrent entre autres que la tendance générale est à la

nette dominance des garçons quel que soit l'ordre d'enseignement. En ce qui concerne le nombre total d'enseignants / encadreurs, il est plus ou moins proportionnel aux effectifs dans l'ordre d'enseignement ; de ce fait, on enregistre les effectifs les plus élevés dans les écoles primaires. Les enseignants des établissements secondaires et formation techniques sont respectivement à 77,4% et 78,2% des vacataires. La structure globale n'a pas changé de 2005-2006 à 2007-2008 malgré la hausse des effectifs des apprenants.

Tableau 8 : Répartition du nombre d'apprenants par milieu

		Urbain	Rural
2005-2006	Garçons	84 492	16 117
	Filles	71 565	11 612
2006-2007	Garçons	103 172	19 705
	Filles	83 136	14 709
2007-2008	Garçons	111 454	19 979
	Filles	87 168	14 948

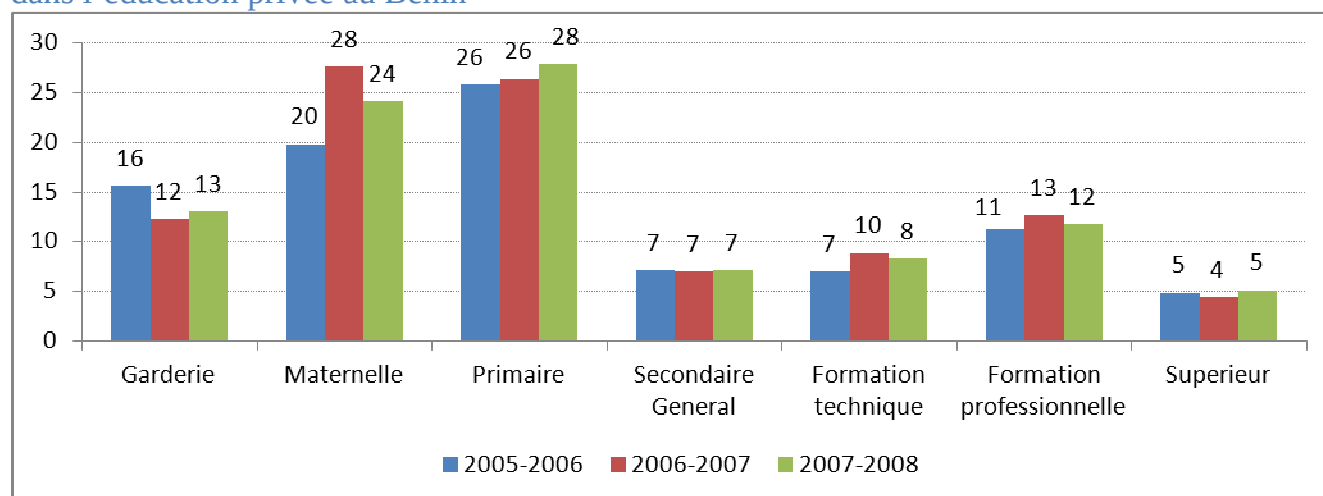
Source: RGE 2, INSAE 2008

En scrutant le nombre d'apprenants sous l'angle du milieu et selon leur sexe, on remarque comme précédemment qu'il y a plus de garçons que de fille, que l'on soit en milieu urbain ou rural.

De 2005 à 2008, le nombre de garçons/filles encadrés est à la hausse tous ordres d'enseignement confondus. Il en est de même pour le nombre de salles mises à la disposition des apprenants. Mais l'analyse dynamique du nombre d'apprenants par salle révèle une hausse de ratio sur la période 2005-2008. La hausse de cet indicateur traduit une augmentation du nombre d'apprenants par salle et de ce fait une dégradation des conditions d'encadrement. Le nombre d'apprenants par salle a en général augmenté, avec les niveaux les plus élevés enregistrés dans les écoles maternelles et / ou primaires (respectivement 27,4 et 28,8 apprenants / salle). Malgré la globale dégradation de l'indicateur, on remarque au niveau des garderies une amélioration soit de 18,1 entre 2005-2006 à 14,2 entre 2007-2008 apprenants par salle.

De même, au niveau des garderies et de la maternelle on observe respectivement un nombre moyen d'enfants par encadreur de 16,3 et 27,4 sur la période 2005-2008. Les garderies enregistrent une amélioration de l'indicateur allant de 15,5 en 2005-2006 apprenants / encadreur à 13,0 en 2007-2008. A l'opposé, on observe 19,8 apprenants par encadreur en 2005-2006 pour 24,1 en 2007-2008 au niveau des écoles maternelles. En élargissant l'analyse aux autres ordres d'enseignement, on note également que les nombres d'apprenants les plus élevés par enseignant se situent au niveau des établissements primaires et des maternelles (respectivement 26,7 et 23,8 apprenants par enseignant). L'évolution du nombre apprenants/enseignants dans les ordres d'enseignement hors garderies connaît une légère hausse.

Graphique 3: Ratio nombre d'apprenants par enseignant dans l'éducation privée au Bénin



Source: RGE 2, INSAE 2008

2.4. La permanence des établissements sur le marché éducatif

Le tableau 9 montre que la majorité des entreprises (67,8%) du secteur de l'éducation ont vu le jour entre 2000 et 2008. De 2000 à 2005, 41% des entreprises ont été créées et 27% entre 2006 et 2008.

Tableau 9 : Année de création des établissements d'enseignement

	<i>Effectifs</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Av. 1960	14	1.1
1960 à 1979	32	2.5
1980 à 1989	37	2.9
1990 à 1999	322	25.6
2000 à 2005	515	40.9
2006 à 2008	339	26.9
Total	1259	100.0

On remarque qu'à partir de 1960, le nombre d'entreprises créées augmente, ce qui montre bien l'intérêt croissant qu'ont les entrepreneurs pour ce secteur d'activité.

Le tableau ci-dessous révèle, tout comme le tableau précédent, que l'année de démarrage des activités de la plupart des entreprises (69,8%) du secteur éducatif se situe entre 2000 et 2008.

Tableau 10 : Répartition des établissements éducatifs selon l'année de démarrage des activités

	<i>Effectifs</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Av. 1960	14	1.1
1960 à 1979	25	2.0
1980 à 1989	36	2.8
1990 à 1999	306	24.3
2000 à 2005	513	40.8

2006 à 2008	365	29.0
Total	1259	100.0

L'observation simultanée de l'année de création et de démarrage montre que 91,9% des entreprises éducatives attendent moins d'un an avant le démarrage de leurs activités contre 1,2% qui patientent plus de 5 ans.

Tableau 11 : Répartition des établissements éducatifs selon le délai d'attente avant le démarrage des activités

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Moins d'un an	1 310	91,9
Entre 1 et 2 ans	70	4,9
Entre 3 et 5 ans	29	2,0
Plus de 5 ans	17	1,2
Total	1426	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Les entreprises exerçant dans le secteur de l'éducation sont pour leur majorité sédentaire (91,5% des 1509 entreprises). Le reste de ces entreprises affirment au contraire être semi-sédentaires (8,5%).

Ceci caractérise bien ce type d'activité pour lequel l'existence de locaux fixes avec fermeture sécurisée est très importante.

Tableau 12 : Répartition des établissements éducatifs selon le type d'implantation

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Sédentaire	1380	91,5
Semi-sédentaire	129	8,5
Total	1509	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

2.5. Le statut juridique des unités économiques

L'analyse des formes juridiques montre que la majorité des unités économiques du secteur éducatif (78,5%) sont des entreprises individuelles soit 988 unités économiques, des sociétés en nom collectif (7,2%) et des coopératives (3,5%). On note la quasi inexistence de Société Anonyme et de Groupement d'Intérêt Economique au niveau du secteur éducatif et l'inexistence totale des Société en Commandite Simple.

Tableau 13 : Répartition des entreprises selon leur forme juridique

<i>Forme juridique</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Entreprise individuelle	988	78,5
SARL	12	1,0
SA	8	0,6
Société de fait	24	1,9
Société en Nom Collectif (SNC)	91	7,2
Société en Commandite Simple (SCS)	-	
Société en participation	13	1,0
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	9	0,7
Coopérative	44	3,5
Autre	70	5,6
Total	1 259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Les résultats du recensement des entreprises montrent que la majorité des entreprises interrogées sont des entreprises typiquement béninoises. En effet, 96,7% des entreprises éducatives affirment ne pas être filiales d'une entreprise étrangère au Bénin.

Tableau 14: Répartition des entreprises éducatives étrangères selon leur existence au Bénin

<i>Filiale d'une entreprise étrangère</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
OUI	41	3,3
NON	1 218	96,7
Total	1 259	100,0

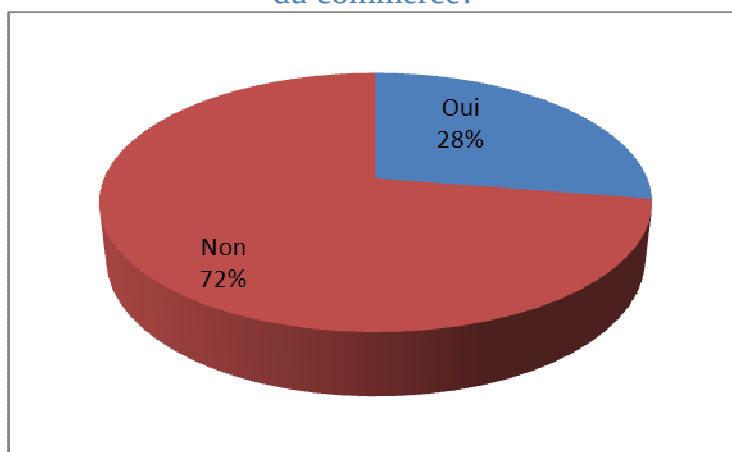
Source: RGE 2, INSAE 2008

2.6. Le degré d'informalité

La formalisation des entreprises entraîne la mutation des entreprises du secteur informel au secteur formel. Pour apprécier l'informalité des entreprises en général, deux éléments sont déterminants : le numéro INSAE ou le numéro IFU et la tenue de comptabilité. Cependant, la législation en vigueur en République du Bénin ne fait pas obligation aux entreprises éducatives qui exercent dans l'enseignement maternel, primaire, secondaire ou supérieur d'avoir un registre de commerce, un numéro INSAE ou IFU. Par conséquent, pour ces entreprises, nous étudierons l'informalité du point de vue de la tenue de comptabilité.

Ainsi, sur les 189 entreprises de formation permanente, en 2008 seulement 52 sont inscrites au registre de commerce soit 28%.

Graphique 4 : Répartition des entreprises éducatives selon leur inscription au Registre du commerce?



Source: RGE 2, INSAE 2008

Sur l'ensemble de ces entreprises disposant d'un registre de commerce, 31 ont un numéro INSAE et 2 un numéro IFU.

Tableau 15 : Proportion d'entreprises disposant d'un numéro INSAE/ IFU

	Oui (%)	Non (%)	Nb. entreprises
Numéro INSAE	59,6	40,4	52
Numéro IFU	3,8	96,2	52

Source: RGE 2, INSAE 2008

Au Bénin, 54% des entreprises dans le secteur éducatif ne tiennent pas de comptabilité. Seulement 15,8% d'entre elles tiennent une comptabilité écrite formelle pour suivre leur activité et conserver les informations relatives à leur chiffre d'affaires.

Tableau 16 : Répartition des entreprises suivant le mode de comptabilité

<i>Tenue de comptabilité</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Comptabilité écrite formelle	199	15,8
Comptabilité simplifiée	374	29,7
Notes personnelles	586	46,5
Ne fait pas de comptes	95	7,5
Autre	5	0,4
Total	1 259	100,0

Source: RGE2, INSAE 2008

En croisant l'ensemble de ces informations, c'est-à-dire tenue d'une comptabilité écrite formelle ou simplifiée puis disposition d'un numéro IFU ou INSAE pour les entreprises de formation permanente et tenue de comptabilité pour les entreprises d'enseignement, on se rend compte que 58% des 1 259 entreprises éducatives enquêtées sont informelles.

2.7. Caractéristiques des locaux

Les caractéristiques des lieux d'exercice des activités éducatives ont une influence non négligeable sur la qualité des services offerts aux différents usagers. Pour leur grande majorité, les entreprises du secteur éducatif possèdent un sol en ciment (83.5%), les murs sont construits en briques (88,9%) et leurs toits sont en tôle (72.0%) ou en dalle (22,2%).

Globalement, le sol est en matériaux définitifs (parquet ou bois poli, carreaux, ciment, moquette) pour 92% des entreprises, le mur est en matériaux définitifs (brique, semi-dur) pour 94% des entreprises et le toit (tôle, tuile, dalle) pour 97% (voir tableau 2.14)

Tableau 17: Répartition des entreprises selon les caractéristiques des locaux

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
<i>Principal matériau du sol</i>		
Terre/Sable	88	7.1
Bouse	1	.1
Bois/Planche	2	.2
Palme/Bambou	1	.1
Parquet ou bois poli	1	.1
Carreaux	102	8.2
Ciment	1041	83.5
Moquette	4	.3
Autre	7	.6
<i>Principal matériau du mur</i>		
Terre	10	.8
Pierre	6	.5
Bois/Planche	20	1.6
Palme/Bambou	33	2.7
Brique	1105	88.9
Semi dur	60	4.8
Autre	9	.7
<i>Principal matériau du toit</i>		
Terre	1	.1
Paille	13	1.0
Bois/Planche	11	.9
Palme/Bambou	3	.2
Tôle	893	72.0
Tuile	35	2.8
Dalle	276	22.2
Autre	9	.7

Source: RGE2, INSAE 2008

Maintenant nous nous intéressons aux entreprises où les locaux sont entièrement en matériaux définitifs, c'est-à-dire le sol, le mur et le toit (tableau 18). La grande majorité des locaux des entreprises éducatives sont construits en matériaux définitifs (86,3%). Cela est d'autant vrai que lorsqu'on observe ces locaux selon certaines caractéristiques des entreprises éducatives, les entreprises formelles disposent de matériaux définitifs (86,4%), de même que celles qui ne le sont pas (86,1%). Les entreprises implantées en milieu urbain disposent à 88,3% de bâtiments en matériaux définitifs, de même que la majeure partie des entreprises éducatives en milieu rural (77,1%). La même tendance observée quant à la dominance des entreprises disposant de locaux en matériaux définitifs se confirme quelle que soit l'activité principale, avec une forte représentativité des entreprises de l'enseignement supérieur (93,3%). Le croisement des caractéristiques des locaux avec la forme juridique, montre aussi l'option faite pour les matériaux définitifs, avec pour exemple les S.A. et les Sociétés de fait qui à 85,7% affirment avoir construit leurs locaux en matériaux définitifs.

Tableau 18: Caractéristiques des locaux selon l'informalité, le milieu d'installation, l'activité principale de l'entreprise

	<i>Matériaux définitifs</i>		<i>Nb. entreprises</i>
	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	
<i>Entreprise formelle</i>			
Oui	86.4	13.6	534
Non	86.1	13.9	725
<i>Milieu d'implantation</i>			
Urbain	88.3	11.7	1023
Rural	77.1	22.9	236
<i>Activité principale</i>			
Enseignement préscolaire et primaire	83.0	17.0	725
Enseignement secondaire général	89.5	10.5	233
Enseignement sec. tech. et / ou prof.	89.4	10.6	96
Enseignement supérieur	93.3	6.7	16
Activités de formation permanente et autres	92.5	7.5	189
<i>Forme juridique</i>			
Entreprise individuelle	85.7	14.3	988
SARL	83.3	16.7	12
SA	87.5	12.5	8
Société de fait	87.5	12.5	24
Société en Nom Collectif (SNC)	86.8	13.2	91
Société en participation	84.6	15.4	13
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	62.5	37.5	9
Coopérative	90.9	9.1	44
Autre	92.8	7.2	70
Total	86.3	13.7	1259

3. Caractéristiques des chefs d'entreprises

3.1. Le sexe des chefs d'entreprises

Les résultats du recensement montrent que la majorité des chefs d'entreprises du secteur éducatif sont de sexe masculin soit 86,3% et de nationalité béninoise (96,7%). En définitif, le secteur éducatif est détenu en majorité par des béninois de sexe masculin. Par ailleurs 1,6% des chefs d'entreprises sont ressortissants des pays de l'UEMOA.

Tableau 19 : Répartition des unités selon le sexe du chef d'entreprise en 2008

<i>Sexe</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Masculin	1 076	86,3
Féminin	171	13,7
Total	1 247	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

3.2. L'âge des entrepreneurs

Les entreprises éducatives sont dirigées en majorité par des adultes âgés de 30 à 59 ans (80,4%). Cette situation dénote de la maturité dans l'encadrement et la gestion des entreprises éducatives dans le secteur privé.

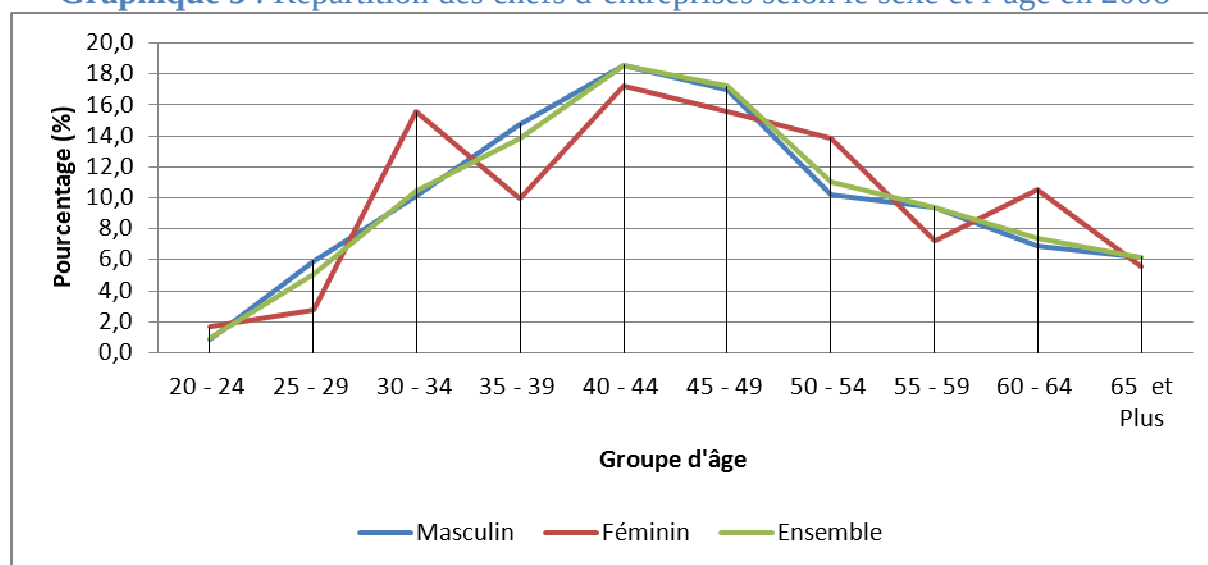
Tableau 20: Répartition des chefs d'entreprises selon l'âge en 2008

Groupe d'âge	Effectif	Pourcentage (%)
20 - 24 ans	12	0,9
25 - 29 ans	64	5,1
30 - 34 ans	131	10,4
35 - 39 ans	174	13,8
40 - 44 ans	234	18,6
45 - 49 ans	217	17,2
50 - 54 ans	139	11,0
55 - 59 ans	118	9,4
60 - 64 ans	93	7,4
65 ans et plus	78	6,2
Total	1 259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

L'analyse de la structure de l'âge selon le sexe du chef d'entreprise montre, malgré la faible proportion des femmes chefs d'entreprises, une structure identique. Cette situation montre que le sexe du chef d'entreprise n'influence pas la structure d'âge des chefs d'entreprises du secteur éducatif au Bénin.

Graphique 5 : Répartition des chefs d'entreprises selon le sexe et l'âge en 2008



Source: RGE 2, INSAE 2008

3.3. Le niveau d’instruction des chefs d’entreprises

Plus de la moitié des chefs d’entreprises ont le niveau d’instruction supérieur et plus de 90% ont au moins le niveau secondaire. On note en général un niveau d’éducation élevé pour les chefs d’entreprises du secteur privé au Bénin. Par ailleurs 0,2% des chefs d’entreprises n’ont aucun niveau d’instruction.

Tableau 21 : Répartition des unités selon le niveau d’instruction du chef d’entreprise

<i>Niveau d'étude</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Sans niveau	3	0,2
Primaire	27	2,1
Secondaire1	147	11,7
Secondaire2	314	24,9
Supérieur	718	57,0
Ne sait pas	50	4,0
Total	1 259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

On peut faire remarquer à partir de ces informations que plus le niveau d’enseignement est élevé, plus la proportion de chef d’entreprises de niveau d’instruction plus élevé est forte. En effet, 49% des chefs d’entreprises de l’enseignement maternel et primaire ont le niveau d’instruction supérieur contre respectivement 81% dans l’enseignement secondaire général et 93% dans l’enseignement supérieur. Les entreprises de formation permanente sont gérées dans leur majorité par des chefs d’entreprises ayant le niveau d’instruction supérieur.

Tableau 22: Répartition des entreprises éducatives selon l’activité principale et le niveau d’instruction du chef d’entreprise

	<i>Enseignement préscolaire et primaire</i>		<i>Enseignement secondaire général</i>		<i>Enseignement secondaire technique et / ou professionnel</i>		<i>Enseignement supérieur</i>		<i>Activités de formation permanente et autres</i>	
	<i>Effectif</i>	<i>(%)</i>	<i>Effectif</i>	<i>(%)</i>	<i>Effectif</i>	<i>(%)</i>	<i>Effectif</i>	<i>(%)</i>	<i>Effectif</i>	<i>(%)</i>
Sans niveau	2	0,3	0	,0	0	,0	0	0,0	1	0,5
Primaire	10	1,4	5	2,1	2	2,1	0	0,0	10	5,3
Secondaire1	90	12,4	8	3,4	6	6,3	0	0,0	43	22,8
Secondaire2	233	32,1	22	9,4	13	13,5	0	0,0	46	24,3
Supérieur	357	49,2	190	81,5	71	74,0	15	93,8	85	45,0
Ne sait pas	33	4,6	8	3,4	4	4,2	1	6,3	4	2,1

Source: RGE 2, INSAE 2008

4. Exploitation

4.1. Les facteurs de production

Main d'œuvre employé, jours et heures ouvrés et masse salariale

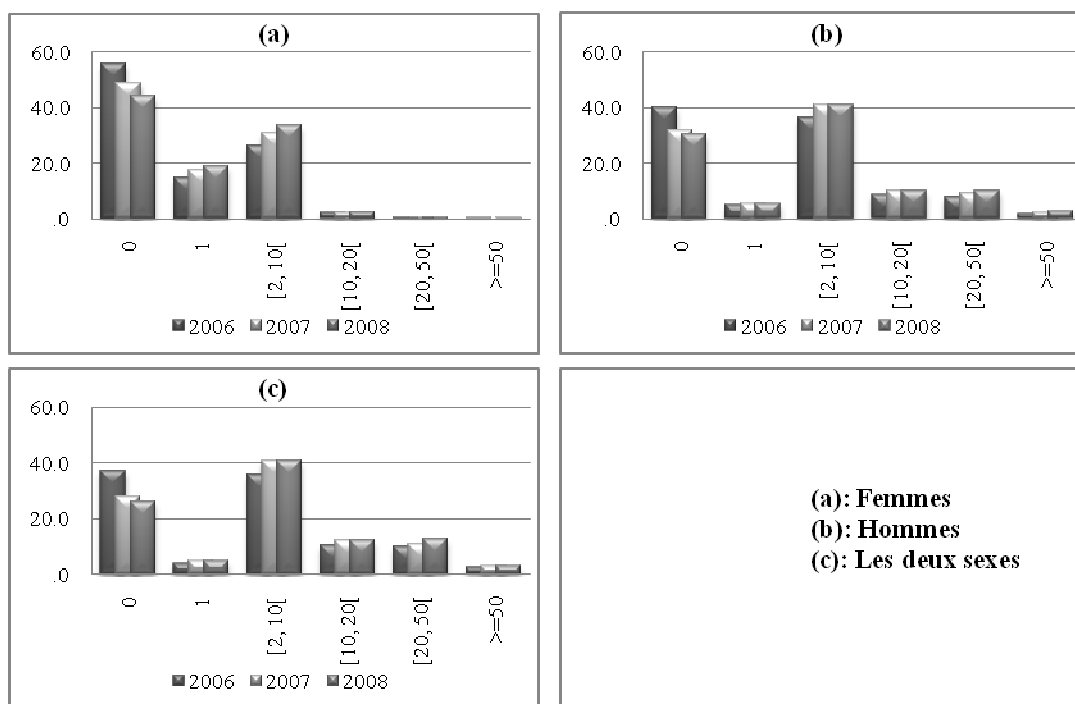
Dans cette section, nous analysons l'effectif du personnel des établissements éducatifs selon le type d'emploi – permanent ou occasionnel – et selon la nationalité des employés. Dans chaque cas, nous présentons les résultats selon le sexe des employés et pour l'ensemble. Tous ces résultats sont valables pour les 1 509 établissements enquêtés durant les opérations de collecte.

Personnel employé dans les établissements en 2006 et 2007 et 2008

En 2006, 56% des établissements éducatifs béninois n'ont aucun employé femme contre 49% en 2007 et 45% en 2008. Evoluant dans le sens inverse, le pourcentage d'établissements ayant une seule employée est passé de 15% en 2006 à 18% en 2007 puis 19% en 2008. Cette évolution est semblable au pourcentage des établissements employant un personnel féminin d'effectif compris entre 2 et 9 employés ou 10 et 19 employés. L'emploi des femmes s'est amélioré dans le secteur éducatif dans la période 2006 à 2008.

De même, l'emploi des hommes suit une évolution comparable à celui des femmes au sein du secteur éducatif. En effet, le pourcentage d'établissements n'ayant aucun employé homme sur la période est passé de 40% en 2006 à 32% en 2007 pour s'établir à 31% en 2008.

Graphique 6 : Répartition des établissements selon l'effectif total du personnel en 2006, 2007 et 2008



Source: RGE 2, INSAE 2008

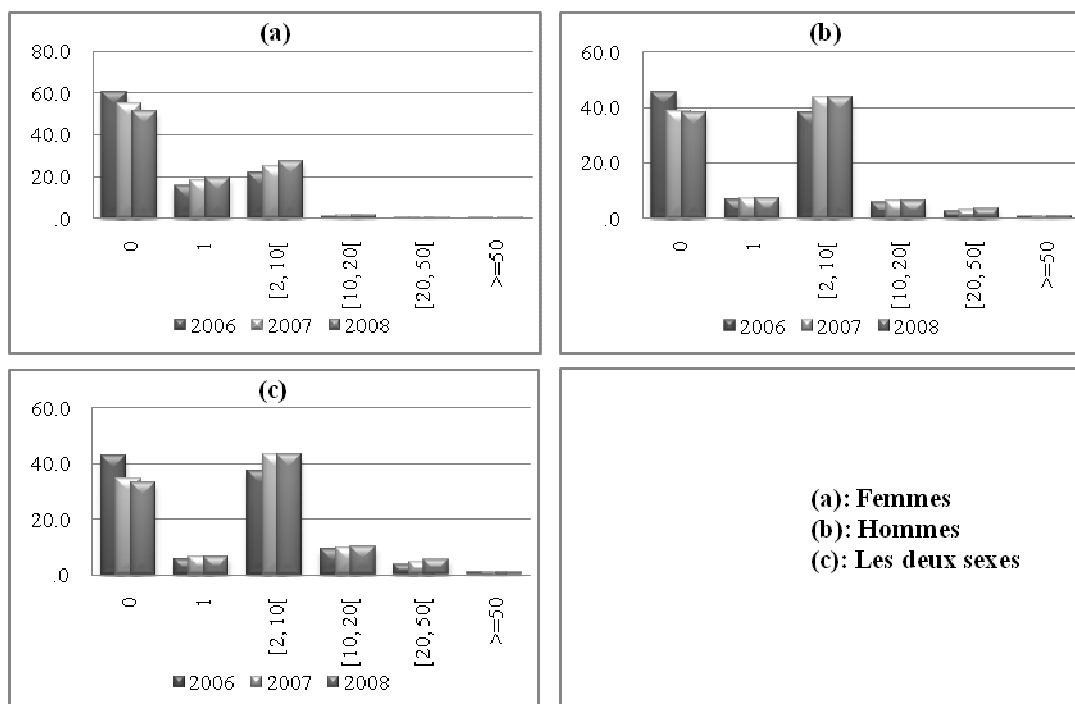
Toutefois, il faut noter que ces statistiques prennent des valeurs plus faibles pour les femmes témoignant du fait que les hommes ont toujours un avantage par rapport aux femmes. S'intéressant au nombre total d'employés sans distinction de sexe, on s'aperçoit que cette distribution est tirée par celle des hommes. En effet, tout comme pour les hommes, le pourcentage d'établissements qui emploie un personnel d'effectif au moins égal à 50 varie entre 2% et 3%.

Personnels employés dans les établissements en 2006 et 2007 et 2008 selon le type d'emploi

En 2006, 647 établissements éducatifs, soit 43% des établissements éducatifs observés, n'avaient aucun salarié permanent contre 524 en 2007. Pour les deux années, environ 6% des établissements avaient exactement un seul employé permanent. En 2006, 37,6% d'entre eux utilisaient un personnel permanent dont l'effectif varie entre 2 et 10 personnes ; ce chiffre passe à 43,3% en 2007. En 2006 comme en 2007, seuls quelques établissements « privilégiés » étaient capables d'utiliser plus de 50 personnes en permanence. Leur proportion qui était de 0,009 % en 2006 est passée à 0,011% en 2007.

En 2006, 60,7% des établissements éducatifs n'ont aucun employé permanent femme. Ce qui est loin des 45,6% des établissements qui n'ont aucun employé homme dans la même année. On remarque que 6,9% de ces établissements ont un seul employé homme en 2006, 38,2% ont entre 2 à 10 employés de sexe masculin et 5,8% ont entre 10 et 20 employés de sexe masculin.

Graphique 7: Répartition des établissements selon l'effectif du personnel permanent en 2006, 2007 et 2008

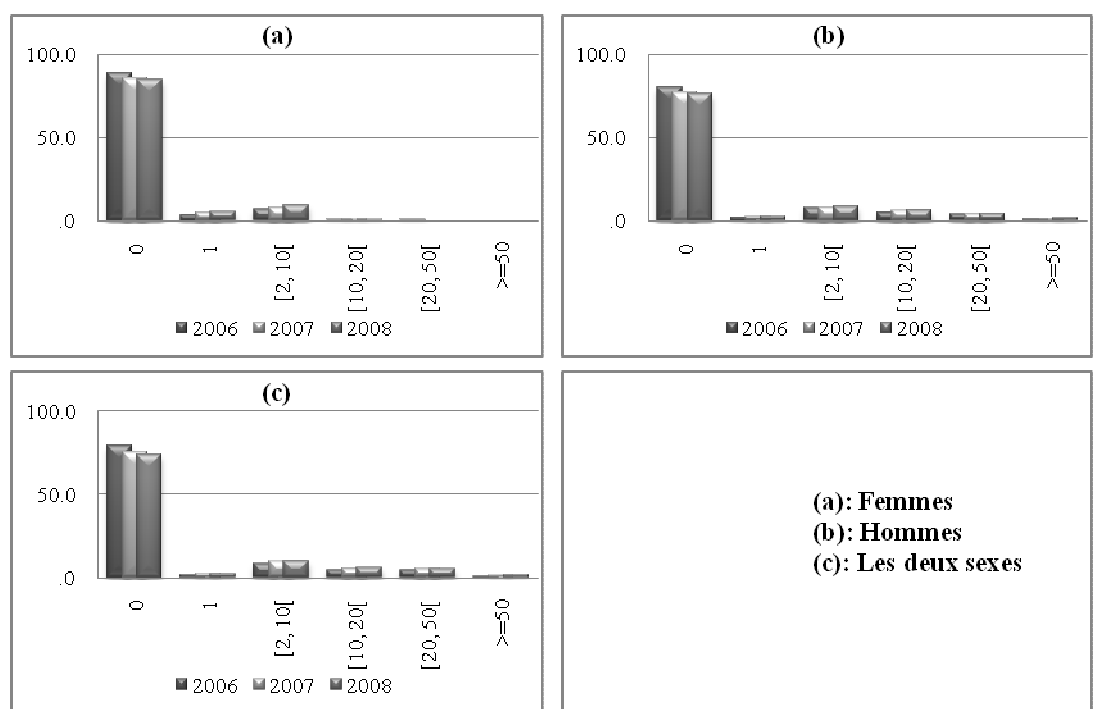


Source: RGE 2, INSAE 2008

La plupart des établissements éducatifs ont très peu de salariés occasionnels. Environ 80% d'entre eux n'ont aucun salarié occasionnel en 2006. Cette statistique descend à 75% en 2007 puis à 74% en 2008. , 1,9% ont un employé en 2006 (2,7% en 2007 et 2,6% en 2008). Seul 1,1% des établissements éducatifs ont plus de 50 employés occasionnels en 2006, 1,3% en 2007, et 1,7% en 2008.

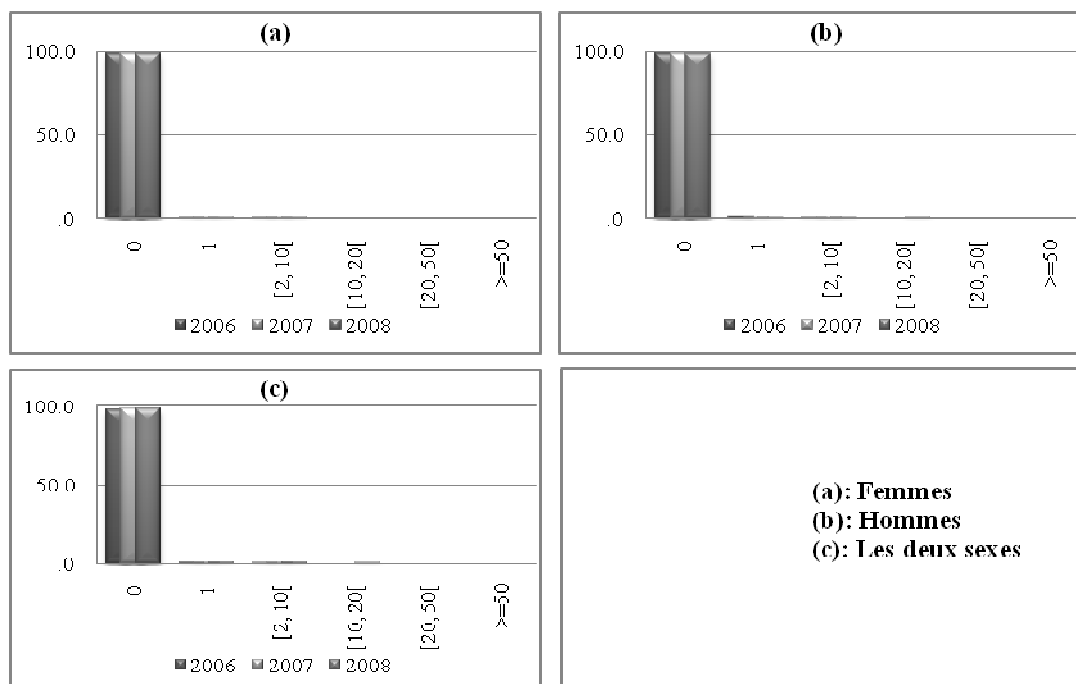
Vu sous l'angle du sexe des employés, la répartition des 1 509 établissements qui exercent dans le secteur de l'éducation reste inchangée.

Graphique 8 : Répartition des établissements selon l'effectif du personnel occasionnel en 2006, 2007 et 2008



La quasi-totalité des établissements dans le domaine de l'éducation n'a pas de salarié aide familiale. 3 parmi ces établissements ont entre 1 et 10 employés ; ce qui représente 2% des établissements éducatifs recensés. En 2007 et en 2008, ils étaient dans une proportion de 1,9%.

Graphique 9 : Répartition des entreprises selon l'effectif du personnel aide familiale en 2006, 2007 et 2008

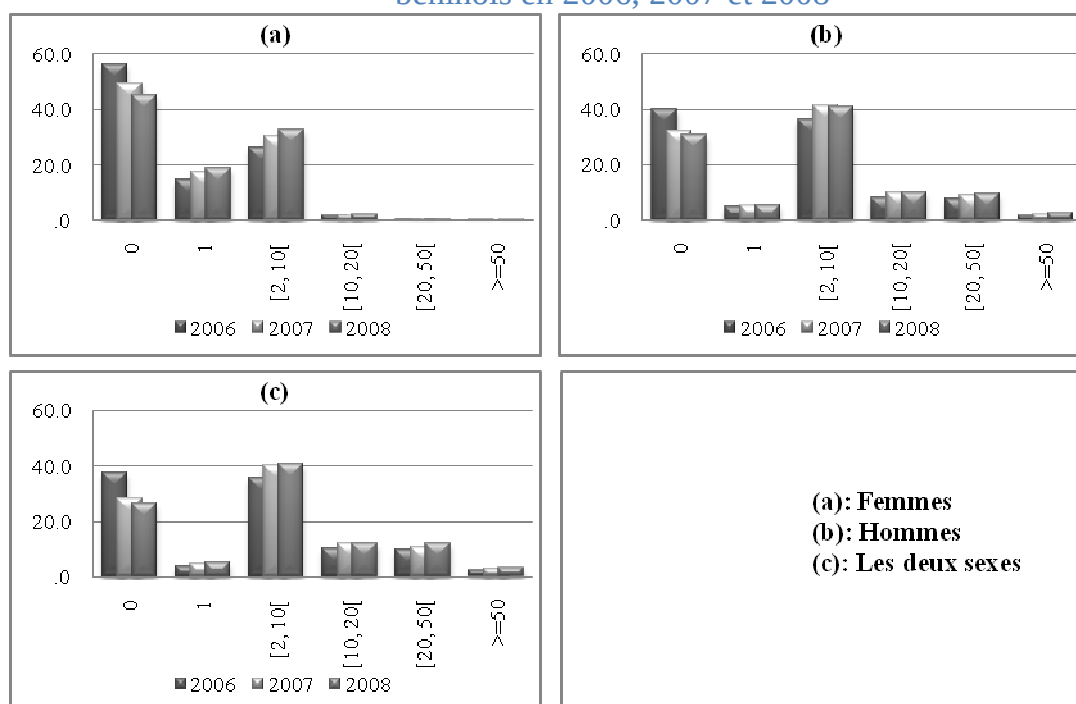


Source: RGE 2, INSAE 2008

Effectifs de personnels employés par nationalité en 2006, 2007 et 2008

En 2006, 37,5% des établissements éducatifs n'avaient aucun salarié béninois, 40% ont entre 1 et 10 salariés béninois et 22,5% ont plus de 10. Ces statistiques passent respectivement à 28,4%, 45,5% et 26,1%, en 2007 et 26,6%, 45,7% et 27,6% en 2008.

Graphique 10 : Répartition des établissements selon l'effectif du personnel béninois en 2006, 2007 et 2008

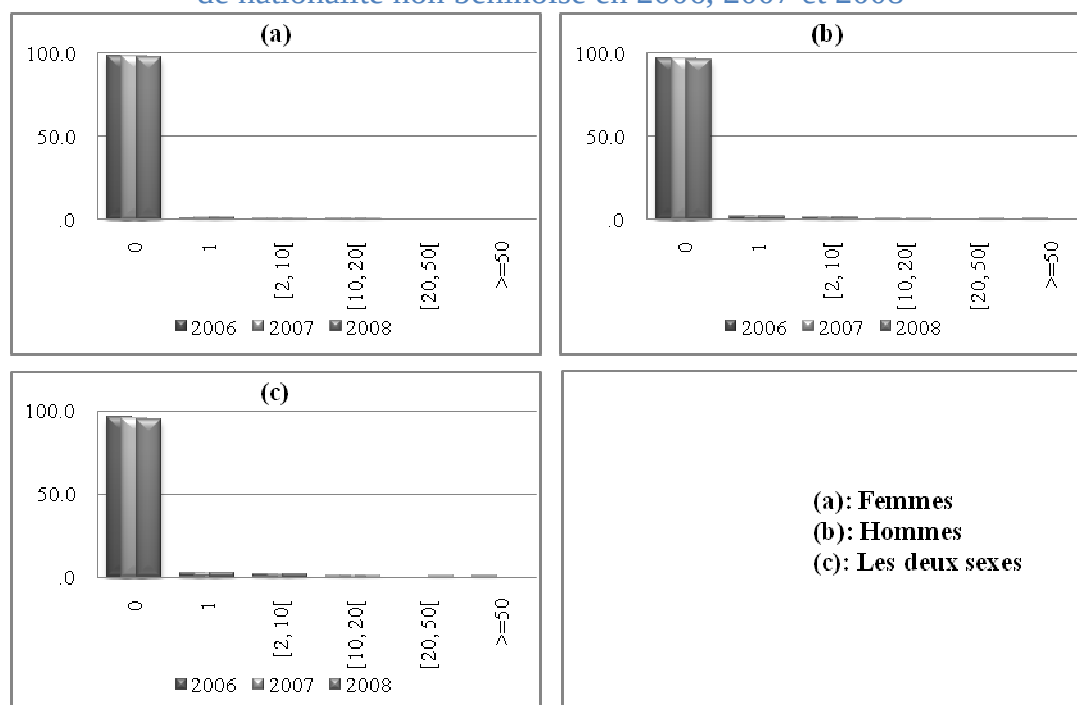


Source: RGE 2, INSAE 2008

Lorsqu'on s'intéresse à la répartition des établissements selon l'effectif et la nationalité des salariés, on se rend compte qu'en 2006, les deux cinquièmes des établissements éducatifs n'avaient aucun salarié béninois de sexe masculin ; les trois cinquièmes n'avaient aucune salariée béninoise.

Par ailleurs, en 2006, en 2007 comme en 2008, rares sont les établissements qui avaient un personnel salarié de nationalité d'autres pays. Ils font 4% du nombre total des établissements en 2006 ou en 2007. En 2008, ils sont passés à 5%.

Graphique 11: Répartition des entreprises selon l'effectif du personnel de nationalité non béninoise en 2006, 2007 et 2008



Source: RGE 2, INSAE 2008

Distribution des entreprises suivant le nombre hebdomadaire de jours ouvrés

En s'intéressant au nombre de jours hebdomadaires consacrés aux activités, l'étude du tableau 3.2 montre que sur un total de 1 441 entreprises, 72,2% travaillent 5 jours alors que 0,1% affirment travailler 2 jours par semaine.

Tableau 23 : Répartition des entreprises selon le nombre de jours par semaine consacrés aux activités

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
1 jour	0	0,0
2 jours	1	0,1
3 jours	3	0,2
4 jours	11	0,8
5 jours	1 040	72,2
6 jours	358	24,8
7 jours	28	1,9
Total	1 441	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Distribution des entreprises suivant le nombre quotidien d'heures travaillées

Le tableau suivant présente la durée journalière de travail des entreprises du secteur éducatif. Environ 54,7% des entreprises affirment travailler entre 8h et 11h par jour. De même, 37,0% de ces mêmes entreprises travaillent moins de 8h par jour contre 0,1% entre 20 et 24h.

Tableau 24 : Répartition des entreprises selon la durée journalière de travail en 2008

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Moins de 8h	559	37,0
Entre 8 et 11 h	826	54,7
Entre 12 et 15 h	113	7,5
Entre 16 et 19h	10	0,7
Entre 20 et 24h	1	0,1
Total	1509	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Salaires versés par les entreprises béninoises en 2007 et 2008

La masse salariale représentant la rémunération de la force de travail de l'entreprise est estimée à 3 791 395 FCFA par an en 2008 contre 3 564 395 FCFA en 2007 pour une entreprise du secteur éducatif, ce qui correspond à une légère augmentation de 6,4%. L'analyse de la répartition de la masse salariale montre que un peu plus de 50% des entreprises du secteur éducatif paie une masse salariale annuelle de moins de 1 000 000 FCFA en 2007 et 2008.

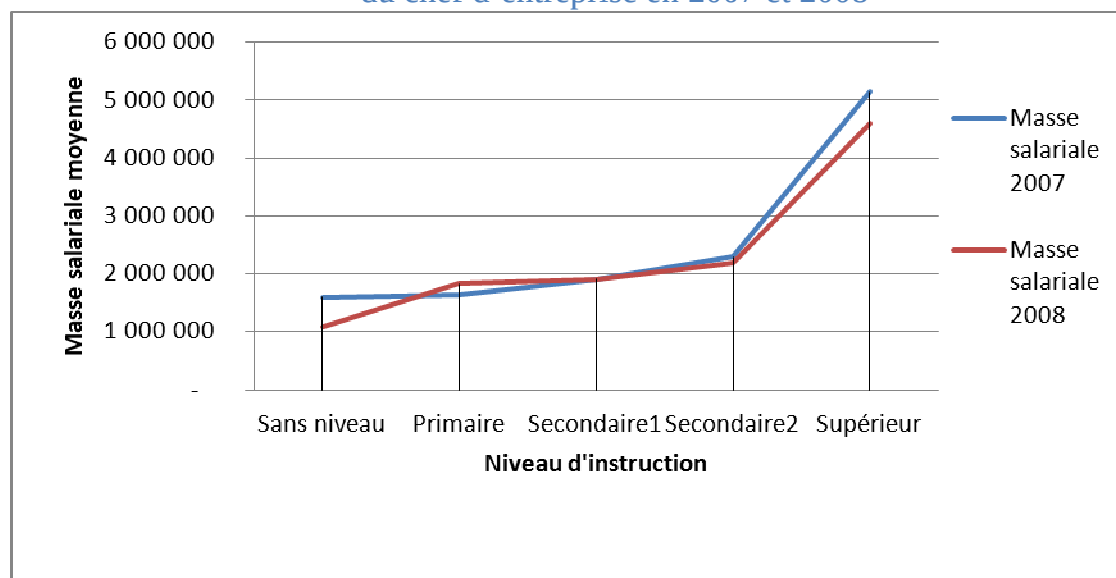
Tableau 25 : Répartition des entreprises selon la masse salariale en 2007-2008

<i>Masse salariale</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>
Moins de 100 000F	18,2	12,5
[100 000F - 1 000 000F[	30,1	33,4
[1 000 000F - 2 000 000F[	15,1	15,5
[2 000 000F - 5 000 000F[	22,6	23,3
[5 000 000F - 10 000 000F[	7,8	8,7
[10 000 000F et +	6,3	6,7
Nb. Entreprises	1129	1112

Source: RGE 2, INSAE 2008

La masse salariale de l'entreprise augmente avec le niveau d'instruction du chef d'entreprise. En effet, les entreprises qui paient une masse salariale élevée sont celles où le chef d'entreprise a un niveau d'instruction supérieur. Ce qui dénote d'une attention particulière à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans cet établissement. Par ailleurs, on note que la masse salariale moyenne payée par une entreprise éducative dont le chef a le niveau supérieur a baissé entre 2007 et 2008.

Graphique 12 : Masse salariale moyenne par entreprise selon le niveau d’instruction du chef d’entreprise en 2007 et 2008



Source: RGE 2, INSAE 2008

En général, la masse salariale augmente lorsque le cycle d’enseignement augmente. De façon générale, la masse salariale a baissé dans les différents cycles sauf au niveau de l’enseignement supérieur où elle est passée de 4 886 988 FCFA à 6 012 050 FCFA soit une hausse de 23% par rapport à 2007.

Tableau 26 : Répartition de la masse salariale moyenne des entreprises selon l’activité principale

Activité principale de l’entreprise	Masse salariale 2007	Masse salariale 2008
Enseignement préscolaire et primaire	2 843 863	2 796 480
Enseignement secondaire général	7 771 079	6 536 760
Enseignement secondaire technique et / ou professionnel	6 416 864	4 525 704
Enseignement supérieur	4 886 988	6 012 050
Activités de formation permanente et autres	1 667 358	1 576 349

Source: RGE 2, INSAE 2008

En moyenne, en 2008 les sociétés de fait ont payé plus en termes de salaire au personnel. En effet, le salaire moyen annuel payé par une société de fait à son personnel est de 10 millions de francs CFA. Elles sont suivies des sociétés en participation (5 millions de francs) et des GIE (4,9 millions de francs).

La masse salariale moyenne a augmenté uniquement dans les Sociétés Anonymes entre 2007 et 2008. En revanche, elle a considérablement baissée dans les SARL passant de 3 433 675 FCFA en 2007 à 1 576 236 FCFA en 2008 soit une baisse d’environ 54%. On note par ailleurs une baisse de la masse salariale moyenne de 19%

au niveau des sociétés de faits entre 2007 et 2008. Cette situation peut être liée à la gratuité dans l'enseignement publique primaire qui a contribué à réduire le nombre et la taille en élèves dans les sociétés de fait. En effet, les sociétés de fait constituaient la solution aux problèmes d'éducation des ménages pauvres.

Tableau 27: Répartition de la masse salariale moyenne des entreprises selon leur forme juridique en 2007 et 2008

Forme juridique de l'entreprise	Masse salariale 2007	Masse salariale 2008	Croissance (%)
Entreprise individuelle	3 547 626	3 366 538	- 5,10
SARL	3 433 675	1 576 236	- 54,09
SA	1 465 900	1 648 275	12,44
Société de fait	12 711 719	10 306 749	- 18,92
Société en Nom Collectif (SNC)	3 876 783	3 605 017	- 7,01
Société en participation	5 678 333	5 177 982	- 8,81
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	6 024 086	4 935 357	- 18,07
Coopérative	4 374 488	4 138 726	- 5,39
Autre	4 024 129	3 016 859	- 25,03
Total	3 841 547	3 532 749	- 8,04

Source: RGE 2, INSAE 2008

La masse salariale distribuée par les entreprises du secteur éducatif privé a baissé entre 2007 et 2008, passant d'environ 3,7 milliards en 2007 à 3,6 milliards en 2008 soit une baisse de 3,5%. Cette baisse intervient malgré l'augmentation du personnel employé dans les entreprises éducatives entre 2007 et 2008 d'environ 5,6%. Cette augmentation est due principalement à la masse salariale payée aux permanents qui a connu une augmentation entre 2007 et 2008 contrairement à la masse salariale des occasionnels qui a connu une baisse entre 2007 et 2008.

En 2008, la part de la masse salariale des permanents représente 70,8% de la masse salariale globale contre 68,1% en 2007. La baisse de la masse salariale entre 2007 et 2008 dans le secteur éducatif privé malgré l'augmentation du personnel employé met en exergue la difficulté que connaît le secteur de l'éducation privée.

Tableau 28: Répartition de la masse salariale totale payée par les entreprises du secteur éducatif selon l'année

Année	Masse salariale des permanents	Masse salariale des occasionnels	Masse salariale globale	Personne l
2007	2 551 207 966	1 194 299 907	3 745 507 873	13 052
2008	2 559 440 733	1 054 561 553	3 614 002 286	13 789

Source: RGE 2, INSAE 2008

La contribution des entreprises du secteur de l'éducation à la masse salariale globale diffère selon l'activité principale de l'entreprise. En 2008, la masse salariale versée par les entreprises dont l'activité principale est l'enseignement préscolaire et secondaire représente 48,7% de la masse salariale globale versée par les entreprises du secteur de

l'éducation et 35,6% pour les entreprises dont l'activité principale est l'enseignement secondaire. La contribution des entreprises dont l'activité principale est l'enseignement secondaire à la masse salariale versée aux occasionnels en 2008 est estimée à 44,1%. Entre 2007 et 2008, la contribution des entreprises dont l'activité principale est l'enseignement préscolaire et primaire et l'enseignement secondaire technique et professionnel à la formation de la masse salariale globale a légèrement baissé. Cette baisse est imputable à la baisse de la masse salariale des occasionnels d'environ 8% pour les entreprises dont l'activité principale est l'enseignement secondaire technique et professionnel.

Au niveau des entreprises dont l'activité principale est l'enseignement supérieur, la contribution est passée de 1,4% en 2007 à 2% en 2008 avec une contribution importante de la masse salariale des permanents entre 2007 et 2008.

Tableau 29: Répartition en % des entreprises du secteur éducatif selon la masse salariale versée en 2007 et 2008

<i>Activité principale de l'entreprise</i>	<i>Masse salariale des permanents en 2007</i>	<i>Masse salariale des occasionnels en 2007</i>	<i>Masse salariale globale en 2007</i>	<i>Masse salariale des permanents en 2008</i>	<i>Masse salariale des occasionnels en 2008</i>	<i>Masse salariale globale en 2008</i>
Enseignement préscolaire et primaire	49,9	41,3	47,2	53,0	38,2	48,7
Enseignement secondaire général	35,7	35,7	35,7	32,2	44,1	35,6
Enseignement secondaire technique et / ou professionnel	7,9	17,4	11,0	8,3	9,4	8,6
Enseignement supérieur	1,9	0,4	1,4	2,3	1,2	2,0
Activités de formation permanente et autres	4,6	5,2	4,8	4,2	7,1	5,1

Source: RGE 2, INSAE 2008

L'analyse selon les formes juridiques des entreprises éducatives met en relief une forte contribution des entreprises individuelles éducatives à la masse salariale globale du secteur. En effet, en 2008 la masse salariale versée par les entreprises individuelles du secteur représente 74% de la masse salariale globale et environ 76% de la masse salariale des salariés permanents employés dans le secteur éducatif privé. Les Sociétés en Nom Collectif contribuent quant à elles à environ 8% de la masse globale et 9% de la masse salariale des salariés permanents.

Tableau 30: Répartition en % par forme juridique de l'entreprise du secteur éducatif selon la de la masse salariale versée en 2008

<i>Forme juridique</i>	<i>Masse salariale des permanents en 2008</i>	<i>Masse salariale des occasionnels en 2008</i>	<i>Masse salariale globale 2008</i>
Entreprise individuelle	75,7	70,1	74,1
SARL	0,4	0,6	0,5

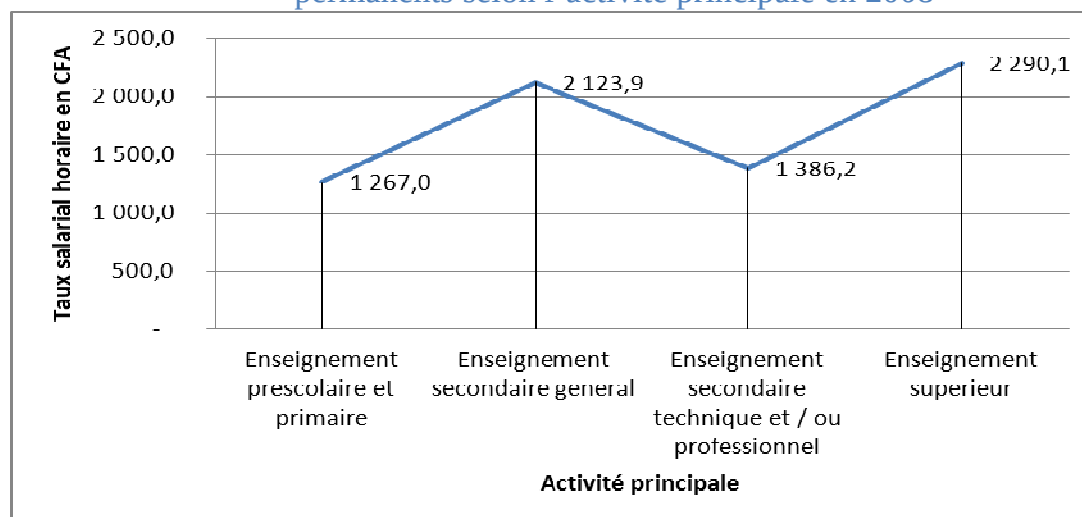
SA	0,1	0,3	0,2
Société de fait	7,0	2,5	5,7
Société en Nom Collectif (SNC)	8,9	6,8	8,3
Société en participation	1,1	2,7	1,6
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	1,2	0,3	1,0
Coopérative	1,7	9,5	4,0
Autre	3,7	7,3	4,8

Source: RGE 2, INSAE 2008

Le taux salarial horaire des employés permanents⁴ dans les entreprises éducatives au Bénin en 2008 est estimé à 1 356 FCFA. Ce niveau cache des disparités importantes selon le niveau d'enseignement et la forme juridique de l'entreprise. Dans les entreprises dont l'activité principale est l'enseignement supérieur, le taux salarial horaire est de 2 290 FCFA soit un peu moins du double du taux salarial horaire dans les entreprises dont l'activité principale est l'enseignement préscolaire et primaire. Les résultats montrent par ailleurs un taux salarial de 2 124 FCFA dans l'enseignement secondaire contre 1 386 FCFA dans l'enseignement secondaire technique et professionnel.

Le taux salarial horaire est plus élevé dans les entreprises éducatives dont le chef d'entreprise est une femme. Un salarié permanent gagne par heure 1 847 FCFA dans une entreprise éducative dont le chef est une femme contre 1 282 FCFA dans les entreprises dont le chef est un homme.

Graphique 13 : Taux salarial horaire payé par les entreprises éducatives aux employés permanents selon l'activité principale en 2008



Source: RGE 2, INSAE 2008

En 2007, le taux salarial horaire payé dans le secteur éducatif privé est estimé à 6 760 FCFA dans les sociétés de fait. Ce taux qui représente le plus élevé a considérablement

⁴ Nous avons calculé le taux salarial horaire pour les employés permanents car il est difficile d'estimer le nombre d'heures ouvrées pour les employés occasionnels.

baissé en 2008 pour se situer à 5 151 FCFA. Le taux salarial horaire payé par les SARL a baissé d'environ 50% entre 2007 et 2008. Entre 2007 et 2008, le graphique montre que le taux salarial horaire a augmenté dans les Sociétés en Nom Collectif (18,5%) suivi des Sociétés en participation (5,8%) et des entreprises individuelles (4%). En sus des SARL, la baisse du taux salarial horaire a été plus perceptible au niveau des sociétés de fait (23,8%) et des GIE (19,5%).

Graphique 14: Taux salarial horaire payé par les entreprises du secteur éducatif selon la forme juridique des entreprises en 2007 et 2008

Source: RGE 2, INSAE 2008

Financement des entreprises

Facilités de financement obtenues par les entreprises béninoises en 2006 et 2007

La majeure partie d'entre elles n'ont contracté aucun prêt ces deux dernières années. Sur un total de 1259 entreprises répondants, 82,5% déclarent n'avoir pas obtenu de prêt ces deux dernières années.

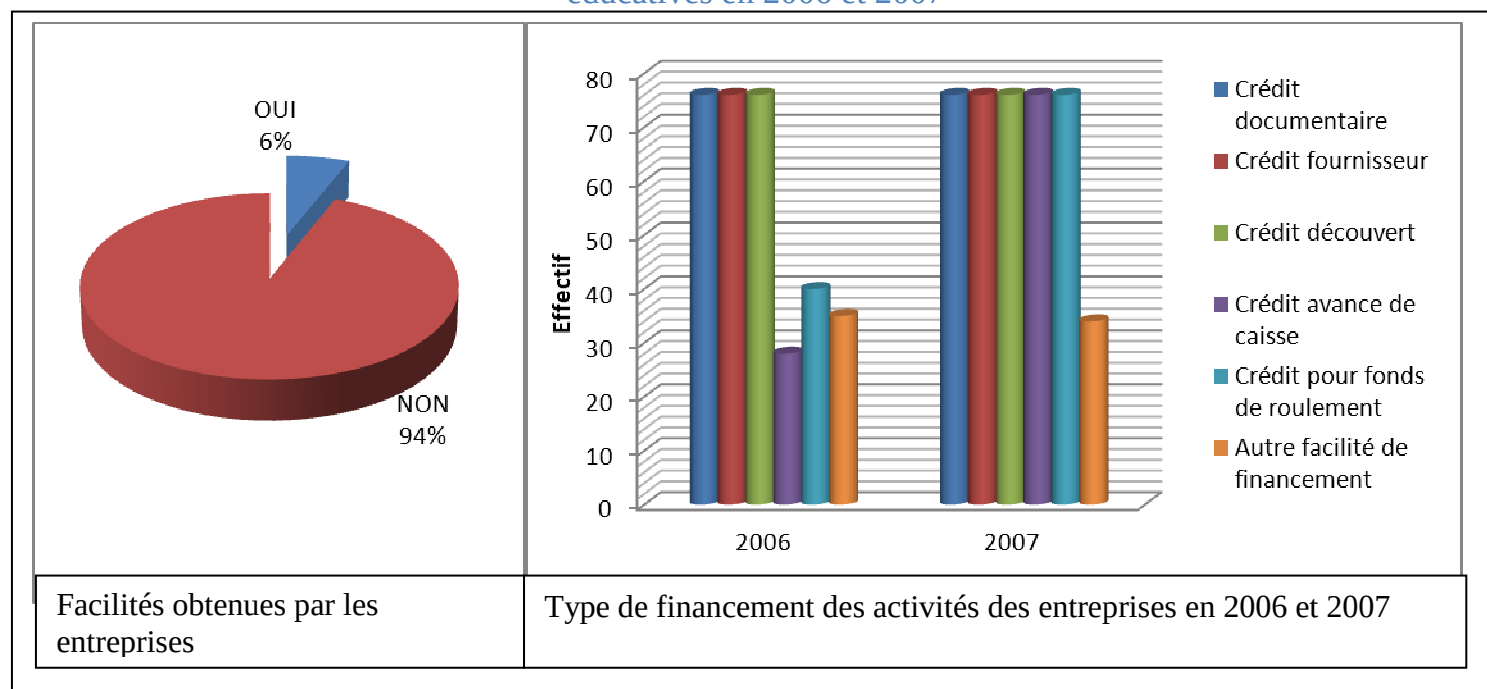
Tableau 31 : Répartition d'entreprises ayant obtenu ou non un prêt au cours des deux dernières années

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
OUI	220	17,5
NON	1039	82,5
Total	1259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Les facilités obtenues par les entreprises permettent le financement des activités. Entre 2006 et 2007, seulement 6% des entreprises ont bénéficié d'une facilité pour le financement de leurs activités. Cette proportion faible met en exergue la difficulté de financement des activités des entreprises éducatives. En 2006, les crédits documentaires, les crédits fournisseurs et les crédits découverts sont les sources de financement privilégiées des entreprises du secteur éducatif au Bénin. Environ 75 entreprises ont eu recours à chacune de ces facilités de financement. En 2007, les entreprises ont eu recours, en plus de ces trois sources, au crédit avance de caisse et au crédit fonds de roulement.

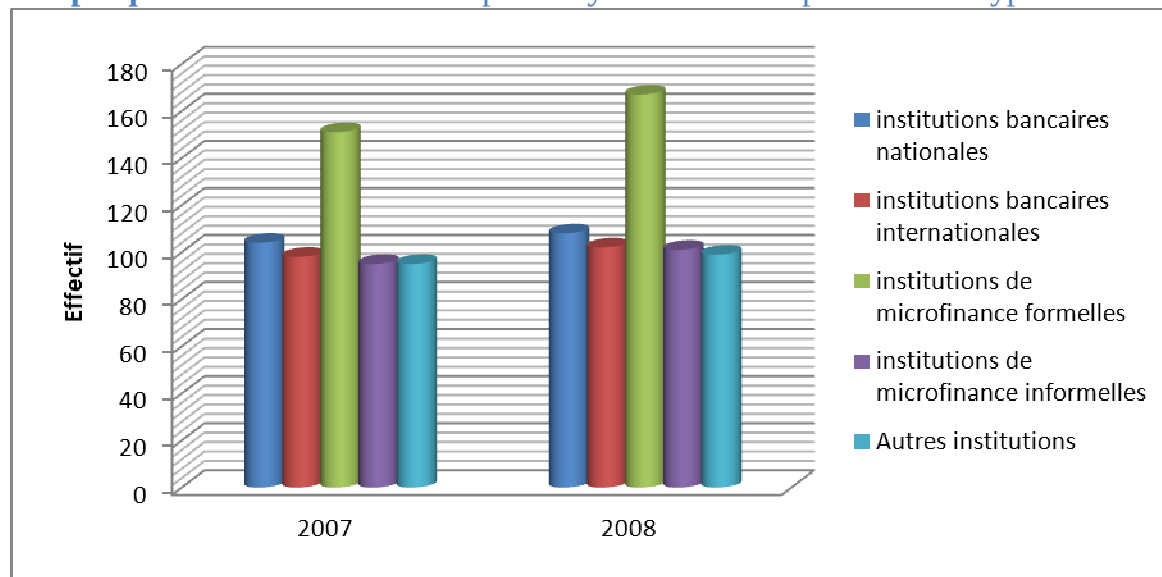
Graphique 15 : Facilités obtenues et type de financement des activités des entreprises éducatives en 2006 et 2007



Source: RGE 2, INSAE 2008

Les banques jouent un rôle important dans le financement du secteur privé au Bénin. Les résultats du RGE2 montrent que les entreprises du secteur éducatif en priorité n'ont pas recours aux banques classiques pour le financement de leurs activités. La source de financement privilégiée utilisée par les entreprises est les institutions de micro finance formelle suivies des institutions bancaires nationales. En 2007, environ 167 entreprises éducatives ont eu recours aux institutions de micro finance formelles contre 151 en 2006 soit une augmentation de 10% par rapport à 2006. Le recours aux institutions de micro finance informelles occupe une place importante dans le financement des activités des entreprises éducatives. En effet, un peu moins de 100 entreprises ont eu recours à cette source de financement en 2006 et en 2007 ce qui représente environ 50% des financements par les institutions de micro finance formelles.

Graphique 16 : Effectif des entreprises ayant obtenu un prêt selon le type d'institution



Source: RGE 2, INSAE 2008

En 2008, le montant global des prêts contractés par les entreprises éducatives s'élève plus de 378 millions de francs CFA. Ce montant est en baisse par rapport à l'année 2007 où il a atteint 551 millions de francs CFA. L'analyse selon le type d'institution montre que les entreprises du secteur éducatif sollicitent plus les institutions de micro finance que les banques comme en 2007. En effet, le montant total des prêts contractés par les entreprises éducatives auprès des institutions de micro finance représente 87,7% du montant total des prêts en 2007 contre 59,4% en 2008. On note par conséquent un regain d'intérêt des entreprises éducatives au financement de leurs activités par les institutions bancaires en 2008 avec environ 41% des prêts contractés auprès des institutions bancaires.

En 2006, les institutions bancaires ont contribué au financement du secteur de l'éducation à hauteur de 68%. Le recours aux sources de financement informel par les entreprises a connu un boom important en 2007. La part de leur financement a atteint les 55% en 2007 avant de baisser considérablement en 2008 (1,6%). Il faut cependant rappeler qu'en 2007, 99,7% des prêts octroyés par les institutions de microfinance informelle sont orientés vers les entreprises dont l'activité principale est l'enseignement préscolaire et primaire. Cette situation pourrait s'expliquer par l'instauration de la gratuité de l'enseignement primaire dans le secteur public à partir de 2006 ; ce qui a réduit le nombre d'élèves inscrits dans le secteur éducatif privé donc des recettes de ces entreprises

Tableau 32: Répartition du montant des prêts contractés par les entreprises éducatives auprès des institutions de financement selon l'année 2006, 2007 et 2008

	Année 2006		Année 2007		Année 2008	
	Moyenne	Somme	Moyenne	Somme	Moyenne	Somme
Institutions bancaires nationales	1 617 308	168 200 000	366 296	39 560 000	838 188	84 657 000
Institutions bancaires internationales	1 880 612	184 300 000	274 510	28 000 000	708 557	68 730 000
Total institutions bancaires	1 748 960	352 500 000	320 403	67 560 000	773 372	153 387 000
Institutions de micro finance formelle	1 045 364	157 850 000	1 077 545	179 950 000	1 365 194	218 431 000
Institutions de micro finance informelle	42 105	4 000 000	3 009 406	303 950 000	64 583	6 200 000
Total institutions de micro finance	543 735	161 850 000	2 043 475	483 900 000	714 889	224 631 000
Total institutions formelles	1 514 428	510 350 000	572 784	247 510 000	970 646	371 818 000
Total	1 146 347	514 350 000	1 181 939	551 460 000	744 130	378 018 000

Source: RGE 2, INSAE 2008

Le capital/investissement

Capital social des entreprises au Bénin

Le capital social regroupe l'ensemble des actifs physiques et financiers mis en œuvre par le(s) propriétaire(s) d'une entreprise. Selon les résultats du RGE2, les entreprises éducatives disposent en moyenne d'un capital social de **3 435 638 FCFA**. La structure du capital social dans les entreprises du secteur éducatif montre que 70% des entreprises disposent d'un capital social inférieur à 5 000 000 FCFA dont 14,5% moins de 100 000 FCFA.

Tableau 33 : Répartition des entreprises selon leur capital social en 2008

Capital social	Effectif	Pourcentage (%)
Moins de 100 000 F	183	14,5
[100 000F - 1 000 000 F [	271	21,5
[1 000 000F - 2 000 000 F [	189	15,0
[2 000 000F - 5 000 000 F [	249	19,8
[5 000 000F - 10 000 000 F [	158	12,5
[10 000 000F - 50 000 000 F [	179	14,2
50 000 000 et Plus	30	2,4
Total	1259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

La répartition du capital social montre bien que les privés béninois détiennent la plus grande part du capital social des entreprises éducatives suivis des privés étrangers. En effet, les privés béninois détiennent entre 75% et 100 % des parts du capital social

dans 1212 entreprises éducatives soit 96% des entreprises du secteur. Cette analyse montre que le secteur de l'éducation au Bénin est détenu par les nationaux.

Tableau 34 : Répartition du capital social des entreprises du secteur de l'éducation

Répartition du capital social	Part détenue					Total
	0	1-24	25-49	50-74	75-100	
Privés béninois	32	3	4	8	1212	1259
Privés étrangers	1216	4	3	5	31	1259
Etat béninois	1256	0	2	1	0	1259
Autres Etats	1255	0	0	0	4	1259

Source: RGE 2, INSAE 2008

Dans l'enseignement préscolaire et primaire 68,6% des entreprises ont un capital social inférieur à 5 000 000 FCFA alors qu'il est de 66,5% dans l'enseignement secondaire général et 43,8% dans l'enseignement supérieur.

Tableau 35 : Répartition du capital social selon l'activité principale de l'entreprise

Capital social	Enseignement préscolaire et primaire		Enseignement secondaire général		Enseignement secondaire technique et / ou professionnel		Enseignement supérieur		Activités de formation permanente et autres	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 100 000 F	113	15,6	30	12,9	17	17,7	3	18,8	20	10,6
[100 000F - 1 000 000 F [	154	21,2	43	18,5	16	16,7	1	6,3	57	30,2
[1 000 000F - 2 000 000 F [	100	13,8	28	12,0	17	17,7	0	0,0	44	23,3
[2 000 000F - 5 000 000 F [	130	17,9	54	23,2	21	21,9	3	18,8	41	21,7
[5 000 000F - 10 000 000 F [	93	12,8	36	15,5	11	11,5	4	25,0	14	7,4
[10 000 000F - 50 000 000 F [	117	16,1	37	15,9	11	11,5	3	18,8	11	5,8
50 000 000 et Plus	18	2,5	5	2,1	3	3,1	2	12,5	2	1,1
Total	725	100,0	233	100,0	96	100,0	16	100,0	189	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Le capital social des entreprises éducatives dont l'activité principale est l'enseignement supérieur est environ 3 fois plus élevé que celui des entreprises dont l'activité principale est l'enseignement préscolaire et primaire. Le capital social des entreprises dont l'activité principale est l'enseignement préscolaire et primaire est égal à celui des entreprises exerçant dans l'enseignement secondaire général ou secondaire technique et/ou professionnel. Ces résultats montrent l'importance de l'enseignement préscolaire et primaire dans le système éducatif béninois.

Tableau 36 : Capital social moyen des entreprises selon l'activité principale en 2008

<i>Activité principale de l'entreprise</i>	<i>Capital social moyen</i>
Enseignement préscolaire et primaire	3 496 650
Enseignement secondaire général	3 582 820
Enseignement secondaire technique et / ou professionnel	3 379 027
Enseignement supérieur	11 134 688
Activités de formation permanente et autres	2 397 136

Source: RGE 2, INSAE 2008

4.2. La production

Chiffre d'affaires des entreprises béninoises en 2007 et 2008

Le chiffre d'affaires moyen des entreprises éducatives tenant une comptabilité formelle a baissé d'environ 11% entre 2007 et 2008 passant ainsi de 3,9 millions en 2007 à 3,5 millions en 2008. Cette tendance observée est due à la baisse du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises dont l'activité principale est l'enseignement secondaire général, secondaire ou technique. En effet, les entreprises dont l'activité principale est l'enseignement secondaire ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires entre 2007 et 2008. Cette tendance est plus marquée au niveau des entreprises évoluant principalement dans l'enseignement secondaire technique et/ou professionnel (-37,5%) que dans l'enseignement secondaire général (-14,8%).

En revanche, le chiffre d'affaires des entreprises évoluant principalement dans l'enseignement supérieur a plus que doublé entre 2007 et 2008 passant de 2,9 millions de francs en 2007 à 6 millions en 2008.

L'analyse selon le sexe du chef d'entreprises montre qu'en 2008, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises dont le chef est de sexe féminin est 5,3 millions contre 3,2 millions pour les entreprises dont le chef est de sexe masculin. Il faut remarquer cependant qu'en 2007, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises dont le chef est de sexe masculin était supérieur à celui réalisé par les entreprises dont le chef est de sexe féminin : 3,9 millions contre 3,7 millions.

Tableau 37: Evolution du chiffre d'affaires moyen des entreprises éducatives tenant une comptabilité formelle selon l'activité principale entre 2007 et 2008

<i>Activité principale</i>	<i>Chiffre d'affaires en 2007</i>	<i>Chiffre d'affaires en 2008</i>	<i>Taux de croissance</i>
Enseignement préscolaire et primaire	2 142 443	2 495 890	16,5
Enseignement secondaire général	7 574 360	6 450 401	-14,8
Enseignement secondaire technique et / ou professionnel	8 872 424	5 541 938	-37,5
Enseignement supérieur	2 824 391	6 095 591	115,8
Total	3 885 846	3 466 146	-10,8

Source: RGE 2, INSAE 2008

En 2008, les entreprises éducatives ayant réalisé les chiffres d'affaires les plus élevés sont les sociétés en participation, les Sociétés en Nom Collectif et les coopératives avec un chiffre d'affaires moyen dépassant les 5 000 000 FCFA par an. Le chiffre d'affaires le plus faible est réalisé par les entreprises individuelles (3 054 502 FCFA) et les SA (555 786 FCFA). En analysant le taux de croissance du chiffre d'affaire sur la période 2007 et 2008, les entreprises individuelles se placent en tête avec une croissance de 10,7% de leur chiffre d'affaires suivies des coopératives (9,1%) et des sociétés en participation (8,6%).

Tableau 38 : Evolution du chiffre d'affaire moyen des entreprises éducatives tenant une comptabilité formelle selon la forme juridique de l'entreprise entre 2007 et 2008

<i>Forme juridique</i>	<i>Chiffre d'affaires en 2007</i>	<i>Chiffre d'affaires en 2008</i>	<i>Taux de croissance</i>
Entreprise individuelle	2 759 482	3 054 502	10,7
SARL	9 852 036	3 582 448	-63,6
SA	680 000	555 786	-18,3
Société de fait	20 040 726	3 054 000	-84,8
Société en Nom Collectif (SNC)	5 034 276	5 267 089	4,6
Société en participation	6 406 923	6 958 308	8,6
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	5 880 000	3 346 222	-43,1
Coopérative	4 693 865	5 121 092	9,1
Autre	10 338 000	5 600 255	-45,8

Source: RGE 2, INSAE 2008

Les recettes moyennes annuelles estimées sur l'ensemble des entreprises éducatives en 2008 est de 3 194 377 FCFA contre 3 466 146 pour les entreprises tenant une comptabilité formelle. En 2008, les recettes générées en moyenne par une entreprise individuelle respectivement par les SA sont estimées à 3 539 565 FCFA respectivement 2 154 688. Les sociétés en participation ont réalisé en moyenne pour cette année plus de 14 millions de francs CFA.

Tableau 39 : Répartition des recettes moyennes générées par les entreprises éducatives selon la forme juridique de l'entreprise en 2008

<i>Forme juridique</i>	<i>Recette en 2008</i>
Entreprise individuelle	3 539 565
SARL	248 750
SA	2 154 688
Société de fait	450 063
Société en Nom Collectif (SNC)	1 470 160
Société en participation	14 962 462
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	1 211 111
Coopérative	1 463 568
Autre	1 285 893

Source: RGE 2, INSAE 2008

L'analyse de l'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution de leur chiffre d'affaires entre 2006 et 2007 montre que 48% des chefs d'entreprises estiment que leur chiffre d'affaires est resté stable entre 2006 et 2007 et 27,7% estiment qu'il a augmenté.

Tableau 40 : Répartition des opinions des chefs d'entreprises sur l'évolution de leur chiffre d'affaires entre 2006 et 2007

<i>Evolution du chiffre d'affaire entre 2006 et 2007</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Augmenté	190	27,7
Stabilisé	330	48,1
Diminué	166	24,2
Total	686	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

La production de biens et services exportée par les entreprises béninoises en 2007 et 2008

Moins d'une entreprise sur 100 du secteur éducatif offre des prestations hors du Bénin. En 2008, les entreprises béninoises offrant des prestations de biens et services hors du Bénin ont exporté une production totale annuelle de 55 millions de francs CFA en 2008 contre 66 millions francs CFA en 2006 soit une baisse de 24%. L'exportation moyenne annuelle d'une entreprise éducative s'élève à environ 4 863 636 F CFA en 2008.

Tableau 41 : Répartition des entreprises offrant ou non des prestations hors du Bénin

<i>Prestation hors du Bénin</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
OUI	11	0,9
NON	1 248	99,1
Total	1 259	100,0

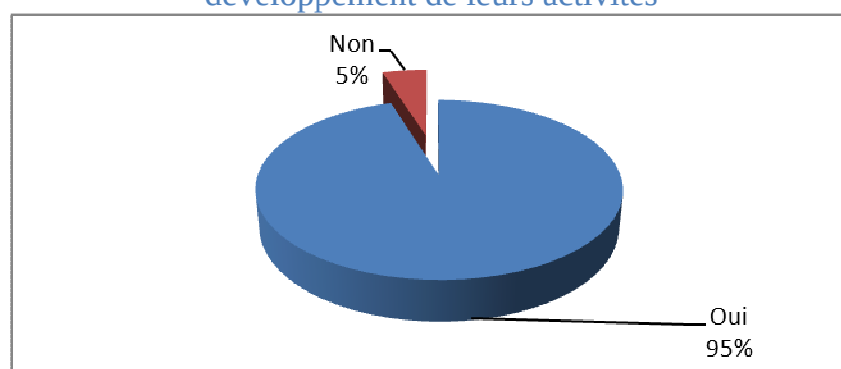
Source: RGE 2, INSAE 2008

5. Opinions des chefs d'entreprises

5.1. Développement des activités

Le graphique suivant présente en pourcentage le nombre d'entreprises ayant reconnu avoir des difficultés dans l'exercice de ses activités. Selon les résultats obtenus, 95% des entreprises ont été en situation difficile dans l'exercice de leurs activités.

Graphique 17 : Proportion d'entreprises rencontrant des difficultés dans le développement de leurs activités



Source: RGE 2, INSAE 2008

Lorsque l'on s'intéresse aux types de difficultés rencontrées par les entreprises, on se rend compte qu'elles sont multiples et diverses. Leur éventail s'étend de l'accès aux matières premières au besoin en fonds de roulement. Entre ces deux extrêmes, on distingue l'accès aux marchés publics, la formalisation de l'entreprise, le besoin d'engager de personnel compétent, la concurrence déloyale, le besoin de garantie bancaire, l'accès aux technologies, l'accès aux crédits et l'insuffisance de capital.

Tableau 42 : Répartition des difficultés rencontrées par les entreprises du secteur éducatif dans le développement de leurs activités

<i>Difficultés rencontrées</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Accès aux matières premières	22,0
Accès aux marchés publics	24,0
Formalisation de l'entreprise	41,8
Besoin d'engager du personnel compétent	51,6
Concurrence déloyale	54,7
Besoin de garantie bancaire	57,2
Accès aux technologies	64,1
Accès aux crédits	66,8
Insuffisance de capital	86,6
Besoin en fonds de roulement	87,0

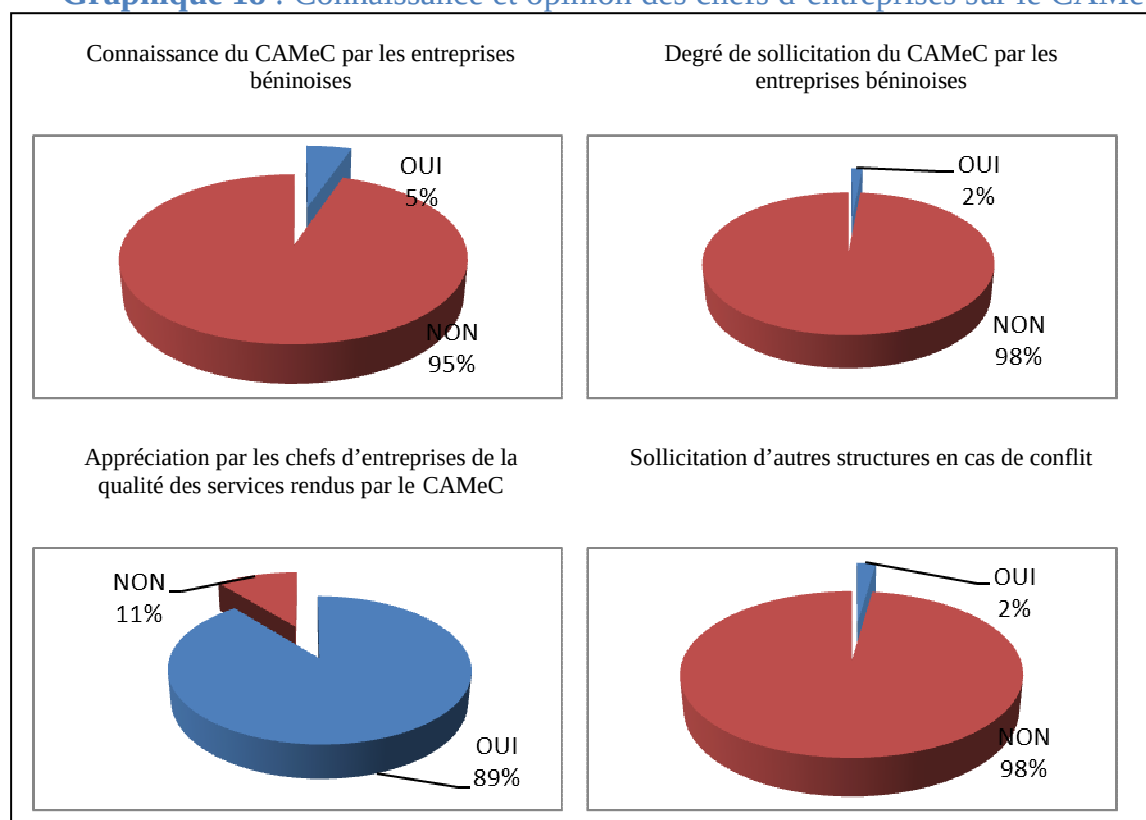
Source: RGE 2, INSAE 2008

5.2. Règlement des conflits

Pour rappel, le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) est une structure de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) chargée du règlement pacifique des conflits au niveau des entreprises au Bénin. La présente section aborde le degré de connaissance et de sollicitation de la structure ainsi que le degré de satisfaction des usagers qui y ont eu recours par le passé.

Très peu d'entreprises béninoises connaissent le CAMEC, le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin. Elles sont juste 5% à avoir pris connaissance de l'existence de cette structure de la chambre de commerce dont la mission première est pourtant d'aider les hommes et femmes d'affaires béninoises à s'épanouir et à faire épanouir leurs activités dans un environnement économique sain. En situation de conflit, 2% des entreprises ayant connu le CAMEC y ont eu recours.

Graphique 18 : Connaissance et opinion des chefs d'entreprises sur le CAMEC



Source: RGE 2, INSAE 2008

En dehors du CAMEC, d'autres structures telles que la police, la gendarmerie, le chef du village ainsi que la justice sont sollicitées lors du règlement des conflits entre les

hommes et femmes d'affaires du pays. Seulement 2% des entreprises éducatives enquêtées ont reconnu avoir recours à ces structures.

5.3. Services portuaires

Degré d'utilisation des services portuaires par les entreprises béninoises

Au Bénin, les entreprises du secteur éducatif recourent rarement aux services portuaires. Elles sont seulement 2% à reconnaître avoir utilisé des services portuaires au moins une fois.

Tableau 43 : Répartition des chefs d'entreprises ayant eu recours aux services portuaires en 2008

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Oui	28	2,2
Non	1231	97,8
Total	1259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Sur les 28 entreprises éducatives ayant utilisé des services portuaires, le niveau de satisfaction est uniformément réparti puisque 7 entreprises ont été très satisfaites, 7 autres ont été plutôt satisfaites et 7 encore n'ont pas vraiment été satisfaites. Cinq parmi elles se sont déclarées pas du tout satisfaites et deux n'ont pas répondu à la question.

Tableau 44: Satisfaction des entreprises éducatives par rapport aux services portuaires

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Très satisfait	7	26.9
Plutôt satisfait	7	26.9
Pas vraiment satisfait	7	26.9
Pas du tout satisfait	5	19.2

Source: RGE 2, INSAE 2008

Pour les entreprises ayant un niveau de satisfaction moyen ou n'ayant pas du tout été satisfaites (au total 19 entreprises), la première des raisons évoquées concerne les faux frais qui représentent 47,4% des réponses. Viennent ensuite la lourdeur administrative (42,1%), la longue attente des navires en rade puis la lenteur dans les services de manutention.

Tableau 45: Répartition des problèmes rencontrés par les entreprises éducatives au niveau des services portuaires

	Effectif	Pourcentage (%)
Lourdeur administrative	8	42.1
Trop longue attente des navires en rade	5	26.3
Faux frais	9	47.4
Lenteur dans les services de manutention	5	26.3

Source: RGE 2, INSAE 2008

5.4. Système judiciaire et système fiscal

Le tableau suivant montre que les unités exerçant dans le domaine de l'éducation ne connaissent pas dans leur majorité des problèmes avec la justice (94,6%).

Tableau 46 : Répartition des chefs d'entreprises ayant eu une affaire à la justice dans l'exercice de ces activités

	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	68	5,4
Non	1191	94,6
Total	1259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Par ailleurs, respectivement 34,3% et 33,0% des entreprises du secteur éducatif affirment accorder une très grande confiance et plutôt confiance au système judiciaire. Par contre, 12% de ces entreprises n'ont absolument pas confiance dans le système judiciaire béninois.

Tableau 47: Répartition des chefs d'entreprises ayant eu confiance au système judiciaire

	Effectif	Pourcentage (%)
Très confiant	415	34,3
Plutôt confiant	399	33,0
Pas vraiment confiant	245	20,3
Pas du tout confiant	150	12,4
Total	1209	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Le tableau suivant présente la répartition des entreprises éducatives suivant leurs opinions sur le nombre d'impôts et taxes en vigueur au Bénin.

Tableau 48: Répartition des opinions des chefs d'entreprises sur le nombre d'impôts et taxes

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Elevé	450	35,7
Acceptable	227	18,0
Indifférent	582	46,2
Total	1 259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

A ce propos, 36% parmi elles pensent qu'il y a trop d'impôts ou taxes, 18% pensent que leur nombre est acceptable tandis que la majorité soit 46%, est restée indifférente.

5.5. Sécurité foncière

Situation foncière des parcelles sur lesquelles sont installées les entreprises béninoises

A 47%, les entreprises éducatives béninoises se sont installées sur des parcelles achetées. D'autres entreprises se sont installées sur des parcelles louées et d'autres encore sur des parcelles héritées. 7,6% des parcelles utilisées par les entreprises éducatives sont en réalité des parcelles faisant objet d'un contrat de bail.

Tableau 49: Répartition des entreprises éducatives selon le statut foncier des parcelles occupées

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Louée	339	26,9
Baillée	96	7,6
Achetée	588	46,7
Héritée	102	8,1
Autre	134	10,6
Total	1 259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

Pour les entreprises ayant acheté la parcelle où elles sont installées où l'ayant hérité (54,8% des entreprises), 22,8% disposent d'un titre foncier tandis que 51,3% n'en disposent pas. Les 26,0% restants ont déclaré ne pas savoir si la parcelle fait objet d'un titre foncier ou non.

Tableau 50 : Répartition des établissements selon la sécurisation ou non des parcelles occupées

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Oui	179	22.8
Non	403	51.3
Ne sait pas	204	26.0
Total	786	100.0

Source: RGE 2, INSAE 2008

La grande majorité des entreprises éducatives pensent que le titre foncier offre beaucoup de garanties dont la garantie de ne pas être déplacé lors d'un recasement, la garantie d'investir en toute sécurité sur la parcelle, la garantie pour obtenir un prêt ou effectuer un achat à crédit.

Tableau 51 : Répartition des chefs d'entreprises quant aux garanties offertes par la détention d'un titre foncier

<i>le titre foncier offre</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
garantie pour ne pas être déplacé lors d'un recasement	84,0
garantie pour investir sur la parcelle	85,9
garantie pour obtenir un prêt	82,4
garantie pour effectuer un achat à crédit	61,3

Source: RGE 2, INSAE 2008

En creusant un peu plus, on se rend compte que globalement, 96,6% des entreprises pensent que le titre foncier sécurise la parcelle et que les 3,4% restants pensent le contraire.

Tableau 52 : Répartition des chefs d'entreprises sur leur perception de la sécurisation d'une parcelle par le titre foncier

	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Très sécurisée	932	74,0
Plutôt sécurisée	284	22,6
Pas vraiment sécurisée	38	3,0
Pas du tout Sécurisée	5	0,4
Total	1259	100,0

Source: RGE 2, INSAE 2008

6. Conclusions et suggestion

Deux systèmes éducatifs cohabitent au Bénin : le système public et le système privé. Le système privé constitue une réponse à une offre insuffisante du système public à satisfaire la demande d'éducation des ménages.

L'analyse des données sur la structure socio-économique et démographique des entreprises du secteur privé éducatif au Bénin, issue du RGE 2, mettent en exergue en premier lieu la forte concentration des établissements dans le Littoral, l'Ouémé et l'Atlantique. Ces entreprises ont pour la plupart vu le jour et démarré leurs activités entre 2000 et 2008. Leurs responsables affirment n'avoir aucun salarié permanent. Il a été observé notamment que ces entreprises sont majoritairement des entreprises individuelles dont les locaux sont en matériaux définitifs et très peu tiennent une comptabilité formelle ou écrite. Comme autre particularité des entreprises éducatives, on note que 70% des établissements disposent d'un capital social inférieur à 5 000 000 FCFA, capital appartenant principalement aux privés.

En moyenne, une entreprise éducative a versé en moyenne de 3,5 millions de FCFA comme salaire en 2008 soit 3,6 milliards pour l'ensemble des entreprises. La masse salariale globale du secteur a baissé entre 2007 et 2008 malgré l'augmentation du personnel. Les entreprises dont l'activité principale est l'enseignement préscolaire et primaire contribuent à hauteur de 49% à la masse salariale globale du secteur éducatif privé en 2008.

Deux modes de financement s'offrent principalement aux entreprises éducatives : les facilités de financement et les prêts. En effet, seulement 6% des entreprises ont obtenu de facilités de financement et 17,5% des prêts. Les institutions de microfinance constituent la source privilégiée de financement avec un financement à hauteur de 218 millions en 2007.

En dépit de l'existence de ces modes de financement on note un déséquilibre dans le système éducatif privé avec une inégale répartition des établissements privés sur l'ensemble du territoire national.

En réponse à ce déséquilibre, l'Etat devrait promouvoir la création d'établissements privés à l'intérieur du pays surtout dans les départements du Nord et du Sud-ouest du pays en facilitant le processus de création des établissements scolaires. La difficulté pour certains établissements d'enseignement privé à recruter du personnel constitue une entrave à la création d'établissements ou à l'amélioration de l'offre éducative. Par conséquent, l'Etat pourrait mettre à la disposition de certains établissements privés exerçant dans des zones stratégiques quelques agents contractuels.

La faiblesse des investissements (infrastructures et personnel) dans le secteur éducatif privé n'augure pas un lendemain radieux pour le système éducatif global dans le pays.

Tenant compte du rôle important du secteur privé dans le domaine éducatif, l'Etat doit pouvoir créer les conditions favorables à son éclosion. Par ailleurs, il doit veiller à un contrôle de qualité dans les formations du secteur privé et encourager le développement des structures privées des enseignements techniques professionnels et supérieurs.

Du fait que le secteur éducatif privé est en plein développement, plus compétitif que le secteur public (ratios élèves par maître plus faibles, absence de grèves, etc.) il est indispensable de l'encadrer par des mesures appropriées afin qu'il joue mieux son rôle d'alternative au secteur public.

ANNEXES

Tableau A: Répartition du nombre d'apprenants/ salle entre 2005-2008 selon le niveau et la formation

	Garderie	Maternelle	Primaire	Secondaire General	Formation technique	Superieur	Formation professionnelle
2005-2006	18,1	23,4	27,4	21,4	20,7	15,4	24,7
2006-2007	16	31,2	27	22	27,9	13	27
2007-2008	15	27,4	29	23	24,3	20	26

Tableau B: Répartition du Nombre d'apprenants/encadreur entre 2005-2008 selon le niveau et la formation

	Garderie	Maternelle	Primaire	Secondaire General	Formation technique	Formation professionnelle	Superieur
2005-2006	15,6	19,8	25,8	7,1	7	11,3	4,9
2006-2007	12	27,6	26	7	8,9	13	5
2007-2008	13	24,1	28	7	8,3	12	5

Tableau C: Répartition des établissements selon le nombre de salariés permanents

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
<i>Femmes</i>						
2006	60,7	15,4	22,1	1,1	,6	,1
2007	54,9	18,3	24,9	1,4	,5	,0
2008	51,5	19,2	27,4	1,5	,4	,1
<i>Hommes</i>						
2006	45,6	6,9	38,2	5,8	2,8	,7
2007	38,6	7,2	43,8	6,6	3,0	,9
2008	38,0	7,3	43,8	6,5	3,5	,9
<i>Total</i>						
2006	42,9	5,6	37,6	9,3	3,8	,9
2007	34,7	6,6	43,3	9,8	4,5	1,1
2008	33,4	6,4	43,4	10,3	5,4	1,0

Tableau D: Répartition des établissements selon le nombre de salariés permanents

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
Femmes 2006	916	233	333	17	9	1
Femmes 2007	829	276	375	21	8	0
Femmes 2008	777	290	413	22	6	1
Hommes 2006	688	104	577	87	42	11
Hommes 2007	583	108	661	99	45	13
Hommes 2008	573	110	661	98	53	14
Total 2006	647	84	567	140	57	14
Total 2007	524	100	653	148	68	16
Total 2008	504	97	655	156	82	15

Tableau E: Répartition des établissements selon le nombre de salariés occasionnels

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
<i>Femmes</i>						
2006	88,8	3,6	7,0	,5	,1	,0
2007	85,9	5,2	8,3	,5	,0	,0
2008	84,5	5,4	9,5	,6	,0	,0
<i>Hommes</i>						
2006	80,5	2,1	7,7	5,0	3,8	,9
2007	77,5	2,5	8,4	6,2	4,5	,9
2008	76,2	2,5	8,6	6,5	4,6	1,6
<i>Total</i>						
2006	79,3	1,9	8,4	4,8	4,4	1,1
2007	75,5	2,7	9,9	5,6	5,1	1,3
2008	74,1	2,6	10,3	5,8	5,4	1,7

Tableau F: Répartition des établissements selon le nombre de salariés occasionnels

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
Femmes 2006	1340	55	105	7	2	0
Femmes 2007	1296	79	126	8	0	0
Femmes 2008	1275	82	143	9	0	0
Hommes 2006	1215	31	116	76	58	13
Hommes 2007	1169	37	127	94	68	14
Hommes 2008	1150	38	130	98	69	24
Total 2006	1197	29	127	73	67	16
Total 2007	1139	40	149	85	77	19
Total 2008	1118	39	156	88	82	26

Tableau G: Répartition des établissements selon le nombre d'aides familiaux

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
<i>Femmes</i>						
2006	98,9	,7	,4	,0	,0	,0
2007	98,7	,7	,6	,0	,0	,0
2008	98,9	,6	,5	,0	,0	,0
<i>Hommes</i>						
2006	98,7	,9	,3	,0	,0	,0
2007	98,9	,8	,3	,0	,0	,0
2008	98,9	,7	,3	,1	,0	,0
<i>Total</i>						
2006	98,0	1,2	,8	,0	,0	,0
2007	98,1	1,0	,9	,0	,0	,0
2008	98,1	,9	1,0	,1	,0	,0

Tableau H: Répartition des établissements selon le nombre d'aides familiaux

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
Femmes 2006	1492	11	6	0	0	0
Femmes 2007	1490	10	9	0	0	0
Femmes 2008	1492	9	8	0	0	0
Hommes 2006	1490	14	5	0	0	0
Hommes 2007	1493	12	4	0	0	0
Hommes 2008	1492	11	5	1	0	0
Total 2006	1479	18	12	0	0	0
Total 2007	1480	15	14	0	0	0
Total 2008	1480	13	15	1	0	0

Tableau I: Répartition des établissements selon le nombre de salariés béninois

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
<i>Femmes</i>						
2006	56,3	14,8	26,2	2,0	,7	,1
2007	49,5	17,4	30,5	2,0	,6	,0
2008	45,3	18,8	32,9	2,5	,5	,1
<i>Hommes</i>						
2006	40,0	5,2	36,5	8,4	7,9	1,9
2007	32,0	5,4	41,2	9,9	9,1	2,3
2008	30,9	5,6	40,9	10,1	9,8	2,8
<i>Total</i>						
2006	37,5	4,0	35,9	10,2	9,9	2,4
2007	28,4	5,0	40,4	12,1	11,0	3,0
2008	26,6	5,1	40,6	12,1	12,3	3,2

Tableau J: Répartition des établissements selon le nombre de salariés béninois

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
Femmes 2006	849	224	395	30	10	1
Femmes 2007	747	263	460	30	9	0
Femmes 2008	684	283	496	37	8	1
Hommes 2006	604	79	551	127	119	29
Hommes 2007	483	82	622	149	138	35
Hommes 2008	466	84	617	152	148	42
Total 2006	566	61	542	154	150	36
Total 2007	429	76	610	182	166	46
Total 2008	402	77	613	183	185	49

Tableau K: Répartition des établissements selon l'effectif du personnel d'autres pays de l'UEMOA

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
<i>Femmes</i>						
2006	99,0	,7	,3	,1	,0	,0
2007	98,8	,9	,3	,0	,0	,0
2008	98,8	,9	,3	,1	,0	,0
<i>Hommes</i>						
2006	97,3	1,7	1,0	,0	,0	,0
2007	97,4	1,7	,9	,0	,0	,0
2008	96,8	2,0	1,1	,1	,1	,0
<i>Total</i>						
2006	96,7	2,2	1,1	,1	,0	,0
2007	96,7	2,3	1,1	,0	,0	,0
2008	96,0	2,5	1,3	,1	,1	,0

Tableau L: Répartition des établissements selon l'effectif du personnel d'autres pays de l'UEMOA

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
Femmes 2006	1494	10	4	1	0	0
Femmes 2007	1491	14	4	0	0	0
Femmes 2008	1491	13	4	1	0	0
Hommes 2006	1469	25	15	0	0	0
Hommes 2007	1470	26	13	0	0	0
Hommes 2008	1460	30	17	1	1	0
Total 2006	1459	33	16	1	0	0
Total 2007	1459	34	16	0	0	0
Total 2008	1449	38	19	1	2	0

Tableau M: Répartition des établissements selon l'effectif du personnel d'autres pays africains

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
<i>Femmes</i>						
2006	99,5	,1	,3	,1	,0	,0
2007	99,4	,3	,3	,1	,0	,0
2008	99,0	,5	,3	,1	,0	,0
<i>Hommes</i>						
2006	99,5	,2	,3	,0	,0	,1
2007	99,5	,3	,3	,0	,0	,0
2008	99,1	,5	,3	,1	,0	,0
<i>Total</i>						
2006	99,3	,3	,3	,1	,0	,1
2007	99,1	,5	,3	,1	,0	,0
2008	98,5	1,1	,3	,1	,1	,0

Tableau N: Répartition des établissements selon l'effectif du personnel d'autres pays africains

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
Femmes 2006	1502	2	4	1	0	0
Femmes 2007	1500	4	4	1	0	0
Femmes 2008	1494	8	5	2	0	0
Hommes 2006	1501	3	4	0	0	1
Hommes 2007	1501	4	4	0	0	0
Hommes 2008	1496	8	4	1	0	0
Total 2006	1498	5	4	1	0	1
Total 2007	1496	8	4	1	0	0
Total 2008	1486	16	5	1	1	0

Tableau O2: Répartition des établissements selon l'effectif du personnel d'autres nationalités

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
<i>Femmes</i>						
2006	99,9	,1	,1	,0	,0	,0
2007	99,7	,1	,2	,0	,0	,0
2008	99,7	,2	,1	,0	,0	,0
<i>Hommes</i>						
2006	99,7	,1	,1	,1	,0	,0
2007	99,7	,1	,2	,0	,0	,0
2008	99,7	,1	,2	,1	,0	,0
<i>Total</i>						
2006	99,6	,2	,1	,1	,0	,0
2007	99,4	,2	,4	,0	,0	,0
2008	99,3	,3	,3	,1	,0	,0

Tableau P: Répartition des établissements selon l'effectif du personnel d'autres nationalités

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
Femmes 2006	1507	1	1	0	0	0
Femmes 2007	1505	1	3	0	0	0
Femmes 2008	1504	3	2	0	0	0
Hommes 2006	1504	2	2	1	0	0
Hommes 2007	1504	2	3	0	0	0
Hommes 2008	1504	1	3	1	0	0
Total 2006	1503	3	1	2	0	0
Total 2007	1500	3	6	0	0	0
Total 2008	1499	4	5	1	0	0

Tableau Q: Répartition des établissements selon l'effectif total du personnel

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
<i>Femmes</i>						
2006	56,0	14,6	26,5	2,1	,7	,1
2007	48,8	17,6	30,9	2,1	,6	,0
2008	44,5	18,8	33,6	2,5	,6	,1
<i>Hommes</i>						
2006	39,9	5,0	36,5	8,5	8,0	2,0
2007	31,9	5,4	41,2	10,1	9,1	2,3
2008	30,6	5,5	41,0	10,1	10,0	2,8
<i>Total</i>						
2006	37,4	3,8	35,9	10,5	10,0	2,5
2007	28,0	5,0	40,6	12,2	11,1	3,1
2008	26,2	4,8	40,8	12,3	12,6	3,2

Tableau R: Répartition des établissements selon l'effectif total du personnel

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
Femmes 2006	845	220	400	32	11	1
Femmes 2007	736	266	466	32	9	0
Femmes 2008	671	283	507	38	9	1
Hommes 2006	602	76	551	129	121	30
Hommes 2007	481	81	622	152	138	35
Hommes 2008	462	83	618	153	151	42
Total 2006	564	58	541	158	151	37
Total 2007	423	75	613	184	167	47
Total 2008	396	73	615	186	190	49

Tableau S: Répartition des établissements selon l'effectif total du personnel non béninois

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
<i>Femmes</i>						
2006	98,5	,9	,5	,1	,0	,0
2007	98,1	1,1	,7	,1	,0	,0
2008	97,7	1,3	,8	,2	,0	,0
<i>Hommes</i>						
2006	96,8	1,7	1,4	,1	,0	,1
2007	96,9	1,7	1,4	,0	,0	,0
2008	96,0	2,1	1,7	,2	,1	,0
<i>Total</i>						
2006	95,9	2,3	1,5	,3	,0	,1
2007	95,8	2,4	1,8	,1	,0	,0
2008	94,7	2,8	2,1	,2	,2	,0

Tableau T: Répartition des établissements selon l'effectif total du personnel non béninois

	0	1	[2, 10[	[10, 20[	[20, 50[	>=50
Femmes 2006	1486	13	8	2	0	0
Femmes 2007	1480	17	11	1	0	0
Femmes 2008	1474	20	12	3	0	0
Hommes 2006	1460	26	21	1	0	1
Hommes 2007	1462	26	21	0	0	0
Hommes 2008	1448	32	25	3	1	0
Total 2006	1447	35	22	4	0	1
Total 2007	1445	36	27	1	0	0
Total 2008	1429	43	31	3	3	0

Tableau U : Effectif des entreprises ayant obtenu un prêt selon le type de facilité accordé

Types de facilités dans le financement	2006	2007
Crédit documentaire	76	76
Crédit fournisseur	76	76
Crédit découvert	76	76
Crédit avance de caisse	28	76
Crédit pour fonds de roulement	40	76
Autre facilité de financement	35	34

Tableau V : Effectif des entreprises ayant obtenu un prêt selon le type d'institution

Nature de l'institution	2007	2008
institutions bancaires nationales	104	108
institutions bancaires internationales	98	102
institutions de microfinance formelles	151	167
institutions de microfinance informelles	95	101
Autres institutions	95	99

Personnel National

Directeur Général de l'INSAE

VODOUNOU Z. Cosme

Directeur Général Adjoint de l'INSAE

EKUE Credo Pierre

Directeur des Statistiques et Etudes Economiques

SOEDE Michel

Secrétariat DSEE

SOGLOHOUN Claudine

Service des Comptes Nationaux (SCN)

BIAOU Abraham, Chef Service

BANON Symphorien

SESSEDE Charles

OBOSSOU Hervé

EDON Raoul

AHOKPOSSI Japhet

Service des Echanges Extérieurs (SEE)

SOKOU Samson, Chef Service

NOUGBODOHOUE Samson

ADJOVI Roméo

Service des Statistiques et Etudes de l'Industrie (SSEI)

KAKPO Eliakim, Chef Service

FADO C. Alexis

Service des Statistiques et Etudes des Activités Tertiaires (SSEAT)

SANNI Kabirou, Chef Service

AGUIAR Luc

Service des Statistiques et Etudes de l'Agriculture (SSEA)

COUTHON KINSOU Esther, Chef Service

ESSOUN A. Christophe

ANALYSE DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES (RGE2)

COORDONNATEURS DU PROJET : Messieurs

- Cosme Z.VODOUNOU, Directeur National du Projet RGE2
- Michel SOEDE, Directeur Technique du Projet RGE2

EXPERTS NATIONAUX : Messieurs et Mesdames

- **ADECHIAN Djabar**, Statisticien Démographe
- **ADJOVI Roméo**, Statisticien
- **AGBANGLA Sévérin**, Géographe
- **AGUIAR Luc**, Statisticien-Economiste
- **AHAMIDE Armelle**, Démographe
- **AHOVEY Elise**, Démographe
- **ALLAYE Agnès**, Administratrice des entreprises
- **BANKOLE Victor** Statisticien-Economiste
- **BANON Symphorien**, Economiste
- **BESSANH Norbert**, Statisticien
- **BIAOU Abraham** Statisticien-Economiste
- **DAGA Jules**, Démographe
- **DANSOU Martinien**, Statisticien
- **DOSSOU Christian**, Démographe
- **ESSESSINO A. Raïmi**, Statisticien-Economiste
- **HOUNKPODOTE Eudes**, Economiste planificateur
- **KAKPO Eliakim**, Statisticien
- **KINSOU Esther**, Statisticienne
- **KOUBADJE Sourou** Statisticien -Démographe
- **MARTIN Djibril** Statisticien-Economiste
- **MENSAH Victorine**
- **MISSINHOUN Evariste**
- **NOUATIN M. Bruno** Statisticien -Démographe
- **NOUGBODOHOUE Samson**, Statisticien
- **OBOSSOU O. Hervé**, Statisticien-Economiste
- **SANNI Kabirou**, Statisticien
- **SESSEDE Charles**, Statisticien-Economiste
- **SOEDE Michel**, Statisticien-Economiste
- **SOKOU Samson**, Statisticien
- **TOGONOU Hippolyte** Statisticien -Démographe
- **ZOUNON Jean Koukou**, Statisticien-Economiste
- **ZOUNON Mémounath**, Economiste planificateur